

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 10 au 16 septembre 2010 - N° 6329 - 59^{ème} année



INTERVIEW

AU COEUR DE LA CCI
DE HAUTE-CORSE,
D'UNE SAISON À L'AUTRE,
AVEC LE PRÉSIDENT

PAUL TROJANI



ECONOMIE

Peut-on réduire nos déficits publics sans casser la reprise ? Réponse d'expert



CULTURE

Rencontre avec Marie-Jeanne Polini, adjointe au maire de Biguglia



RENDEZ-VOUS

Du 27 au 30 septembre, à Corte, le cinéma fait "court" et intense



Pour Madame Antonetti et sa fille,
changer l'énergie en Corse
c'est faire le choix de l'énergie solaire.

"C'est une énergie propre et gratuite,
qui couvre nos besoins en eau chaude et qui nous
permet de réduire nos factures."



Bénéficiez jusqu'à **1150€** d'éco-prime
pour l'installation d'un chauffe-eau solaire
par un partenaire agréé Qualisol.

Appelez nos conseillers clientèle au **0810 20 12 34**
(prix d'un appel local)

ou consultez sur <http://corse.edf.com> ou <http://adec.corse.fr>

EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Crédit photo : Getty Images - Jean Harixcalde.



Collectivité
Territoriale
de Corse



Direction déléguée à l'énergie
Agence de Développement Economique de la Corse



CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

A U S O M M A I R E

Entre nous

Par Pierre Bartoli

4 **D'un mercredi à l'autre : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire**



6 **INTERVIEW**
Bilan de saison avec Paul Trojani, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse

9 **Economie : peut-on réduire nos déficits publics sans casser la reprise ?**

10 **Rendez-vous : édition 2010 des Nuits Méditerranéennes du court métrage à Corte**

12 **CULTURE**
Zoom sur la dynamique culturelle mise en oeuvre par la municipalité de Biguglia, avec Marie-Jeanne Polini, adjointe au maire Gandolfi-Scheit



14 **Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages**

15 **ANNONCES LÉGALES**



● **Les armes ont encore parlé en Corse du Sud.** Les balles ont tué et même, comme à Sartène, atteint une personne étrangère à celles qui nourrissent ces explications foudroyantes. Car les tireurs s'infiltrent dans les foules, sans égard pour la population et sans penser aux effets possibles de balles perdues ! Un type nouveau de pratiquants

de ces rodéos mortels semble sévir. Plus rien ne retient ces bras vengeurs dont on ne connaît pas toujours les raisons !

● **Les déclarations de Kadhafi à Rome n'ont pas ému les médias occidentaux en général.** Et les médias français encore moins ! Une chape de silence contrastant avec le fracas qui tonne quand une interprétation malveillante et malvenue peut être jetée à la face de l'opinion, consécutivement à un propos du Pape sur tel ou tel sujet !

Pauvres médias à la botte de "lobbies" confessionnels et des tenants d'une laïcité à géométrie variable ! Pourtant, à Rome, le colonel Kadhafi n'a pas tenu des propos à l'emporte-pièce quand il a appelé l'Europe à la conversion à la religion musulmane ! Le colonel Kadhafi sait ce qu'il dit et ce qu'il veut ! Il répond à une stratégie que seuls les aveugles et les sourds feignent de ne pas voir et de ne pas vouloir entendre.

J'invite ces experts en manipulation que sont devenus les médias français, à relire la lettre de Bismarck à l'ambassadeur de Prusse à Paris ! L'Histoire, quelquefois, se fait à travers des similitudes aux conséquences dramatiques parce que toujours perçues *a posteriori*.

Notons le silence des voix autorisées si promptes à réagir lorsqu'il s'agit de dénoncer une agression verbale souvent plus supposée que réelle et qui apparaîtrait dans sa réalité si toutefois on avait pris soin de faire la distinction entre décalation et citation sortie de son contexte !

Le respect mutuel est la base des rapports qu'une société doit consolider. Toutes les parties sont concernées. Et cela en toutes circonstances.

Nous vivons des moments où tout peut basculer. Et les Français préfèrent battre en chantant les pavés de nos rues, les yeux rivés sur les privilèges de certains, dans la méconnaissance d'une Histoire qui tisse ses maillons avec les germes de la haine. Attention ! Il est des silences qui sonnent comme un inexorable tocsin !

Le respect des uns exige le respect en retour des autres. Et au moment où je souhaite à nos frères musulmans, au terme de ce mois de carême, "m'brouk l'aïd", je me permets de rappeler à leur hiérarchie, le devoir qu'elle a de resituer les enjeux pour ne pas avoir à déplorer des débordements incontrôlés suscités par des manipulateurs aux dents longues ! Les propos du colonel Kadhafi à Rome méritent de leur part une condamnation sans appel ! Et de la part des médias, des responsables politiques français et européens comme des intellectuelles et autres analystes, une réflexion profonde et appropriée !

À MÉDITER

« Les yeux sont aveugles, il faut chercher avec le cœur. »

Antoine de St-Exupéry

DIRECTION – ADMINISTRATION :
Téléphone : 04 95 32 04 40 – Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot – BP 213 – 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
E-mail : al@informateurcorse.com
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
Boite Postale 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1
E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE – EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associati di Stampa Corsa
22, Cours Napoléon – BP 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1
Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 | 88 773
IMPRESSION : AZ DIFFUSION
Lotissement Freymouth – Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) – Fondé en 1951 par Louis RIONI – Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI – Dépôt légal à date de parution.

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Rentrée à gauche toutes

Les élus du **Front de Gauche** de l'**Assemblée de Corse** tiennent une conférence de presse au cours de laquelle **Maria Giudicelli** décline le calendrier des assises du foncier, réclamées et attendues : la première réunion devrait se tenir le 30 septembre et être suivie d'ateliers jusqu'au mois de décembre, le débat à l'**Assemblée de Corse** devant intervenir au printemps 2011. A noter : lors de cette conférence, les élus du **Front de Gauche** auront déclaré ne pas se sentir tout-à-fait à leur aise au sein de la majorité régionale, exprimant leur souhait de voir la politique de la **CTC** pencher un peu plus à gauche.

Ajaccio fait « Sangsation »

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de la région ajaccienne prend l'initiative d'une manifestation originale : elle anime une « **Journée sangsationnelle** » dans une cité dont les habitants semblent rechigner à donner leur sang régulièrement (1,9 % alors que la moyenne corse est de 4%). En tout, une centaine de donneurs répondront à l'appel, 80% d'entre eux s'avérant de nouvelles recrues.

SNCF : des missions qui déraillent ?

Le **STC** occupe les locaux des **Chemins de Fer de la Corse**, exigeant de la **SNCF** qu'elle rappelle ses cadres envoyés en mission en **Corse** depuis un an. Une mission que le syndicat juge opaque, inutile, et dispendieuse en même temps que comme « *une entrave à l'embauche de jeunes Corses et à la promotion interne des agents en place.* »

JEUDI 2 SEPTEMBRE

Agresseur arrêté

Un homme est déféré au **parquet de Bastia** et incarcéré à la prison de **Borgo**. Il est poursuivi pour « *violences aggravées physiques et sexuelles* » ayant entraîné une ITT d'un mois et demi minimum. La victime est une jeune femme d'une trentaine d'années. Les faits se seraient produits le dimanche précédent sur la commune de **Furiani**.

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

Pailote en fond d'écran

On apprend que le tournage d'un téléfilm devant être diffusé sur **France 2**, et traitant de l'affaire des pailotes, devrait commencer sous peu à **Ajaccio** (en extérieur et à l'**Hôtel de Région**) : il s'agit de « **Mission Sacrée** », réalisé par **Michel Vigne** et scénarisé par **François Caviglioli**, avec dans le rôle du **Préfet Bonnet Christophe Malavoy** et dans celui du directeur de cabinet **Gérard Pardini**, **Eric Fratelli**. A cette annonce, **Maître Lucien Felli**, avocat d'**Yves Féraud**, patron de la pailote **Chez Francis**, fait savoir qu'il entend saisir le **CNC** et se procurer le synopsis de ce film pour savoir exactement de quoi il retourne, craignant que la vérité des faits ne soit pas respectée et qu'une atteinte ne soit portée à la personne de son client, lequel entend bien que l'on respecte son statut de victime dans un dossier pour lequel il n'a à ce jour reçu aucune indemnisation.



Attentat à Bastia

Un véhicule de l'**Office Hydraulique** est détruit partiellement par un attentat à l'explosif, dans le quartier de **Lupino**, à **Bastia**.

Du nouveau pour le rapprochement des prisonniers ?

La **CTC** communique la date à laquelle une délégation d'élus insulaires emmenée par **Paul Giacobbi** et **Dominique Bucchini** (représentants des différents groupes de l'Assemblée de Corse et parlementaires) devrait être reçue par le Ministre de la Justice **Michèle Alliot-Marie** pour débattre du rapprochement des détenus corses : ce sera le 13 septembre 2010. Au lendemain de cette annonce, la **Commission Anti-Répression** fera connaître sa position, déclarant qu'il n'y a rien à négocier puisqu'il s'agit tout simplement de faire appliquer la loi. Position partagée par **Paul Giacobbi** qui se dira confiant pour ce rendez-vous, attendant de savoir comment cette juste application de la loi se fera. De son côté, le député **Sauveur Gandolfi-Scheit** émettra un regret : celui de ne pas avoir attendu l'examen de sa proposition de loi.

Sivom en difficultés

Les médias se font l'écho d'un rapport de la **Chambre Régionale des Comptes** concernant le **Sivom de Vico-Coggia**, rapport qui souligne des comptes « *insincères* » bien qu'apparemment équilibrés, des dysfonctionnements et anomalies de gestion. Les magistrats estiment notamment que le recours à l'emprunt a considérablement dégradé la situation financière du syndicat et que le non-recouvrement de certaines factures d'eau n'est pas pour rien dans cette dégradation. Afin de redresser la situation, les contribuables de la région de **Vico-Coggia** devraient être sollicités pour mettre la main à la poche.

Du neuf dans l'affaire Mariani ?

David Metaxas, avocat de la famille de **Francis Mariani** qui a essuyé un refus de constitution de partie civile, demande au magistrat instructeur de recevoir les proches de la victime décédée en janvier 2009 dans l'explosion d'un hangar près d'**Aleria**, afin de faire le point sur l'enquête. Une demande qui intervient quelques jours après qu'un homme de 32 ans, **Claude Chossat**, a été mis en examen dans cette affaire, pour avoir fourni des armes, découvertes dans le hangar où **Francis Mariani** et l'un de ses amis ont trouvé la mort.

UN GOUVERNEMENT APPELÉ À BATTRE EN... RETRAITE



LUNDI 5 SEPTEMBRE

Assassinat en public à Porto-Vecchio

En pleine heure d'affluence portuaire et sous les yeux de sa fille de 21 ans assise à un bar à proximité, le batelier **José Demasi**, 53 ans, connu de la justice mais non fiché au grand banditisme, est abattu alors qu'il s'apprête à rentrer dans la guérite de la société de promenade en mer **Monte Cristo** qu'il dirige. Il avait compté parmi les 5 accusés lors du procès relatif à l'assassinat du jeune nationaliste **Nicolas Montigny** dans un cybercafé de **Bastia**, le 5 septembre 2001, aucune peine n'ayant été, in fine, prononcée dans ce cadre à son encontre. Ainsi le nombre d'homicides par arme à feu dans l'île depuis le début de l'année, est-il porté à 8.

Le choix de T. Gonzales

Les médias relaient la décision prise par **Thierry Gonzales** : ce dernier, assigné à résidence, refuse, comme la justice l'y engage, de rejoindre la capitale. Pour autant, annonçant qu'il n'a pas l'intention de se soustraire à la justice, **Thierry Gonzales** souligne que «*le rapprochement des prisonniers politiques corses est un droit car il a été voté*» et que «*l'Etat doit respecter les Lois*».

Agriculteurs en colère

A l'aide de tracteurs, de 4x4 et d'une remorque pleine de fumier, des éleveurs bloquent le **Cours Napoléon**, à **Ajaccio**, et les grilles de la **Préfecture**. Ils protestent contre des contrôles effectués et des avis de pénalités envoyés dans le cadre de l'**ICHN** (indemnité compensatoire de handicap naturel). Il seront entendus par le **Préfet** et obtiendront que ces contrôles soient refaits sur la base de l'année 2009.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Règlement de comptes à Sartène

Dans la matinée, alors que s'y tient un marché, la **Place Porta**, au centre de **Sartène**, est le théâtre d'une fusillade qui fera un mort (l'agresseur), identifié comme étant **Jacques Ettori**, un entrepreneur de 35 ans inconnu des services de police, et deux blessés dont **Pierre Balenci** (l'agressé ayant riposté), 49 ans, défavorablement connu des services de police, et le maraîcher **Jean-Paul Quentin**, victime collatérale ayant reçu une balle perdue alors qu'il tentait de protéger son enfant. Le complice de l'agresseur, lui, aura eu le temps de prendre la fuite. Un règlement de comptes que **Gilles Leclerc**, coordinateur des forces de sécurité en **Corse**, n'hésitera pas à qualifier de «*méthode colombienne*». Dès l'après-midi, un homme proche de **Jacques Ettori** et considéré comme un «*témoin clé*», sera mis en garde à vue tandis que les premières investigations feront état de la disparition d'une arme sur la scène de crime.

Politique de sécurité décriée



Le Ministre Eric Besson

A l'instar de 138 autres villes de **France**, deux manifestations contre la politique sécuritaire menée par le gouvernement, notamment contre les **Roms**, sont organisées à **Ajaccio** et **Porto Vecchio**, qui réunissent, sans toutefois de véritable participation populaire, près de 300 personnes et pas moins de 34 organisations autour du slogan «*Face à la xénophobie et à la politique du pilori : liberté, égalité, fraternité*».

Réforme des collectivités et autonomie

Lors de sa conférence de rentrée, le **PNC** lance le débat sur la réforme des **Collectivité Territoriales**, programmée pour 2014 et qui devrait être votée en 2011-2012, y voyant l'opportunité pour la **Corse** d'une véritable évolution statutaire vers l'autonomie.



J.C. Angelini,
leader du PNC

Belle élection

Jade Morel, 23 ans, étudiante en droit, est élue **Miss Corse**, lors d'une cérémonie rondement menée à **Ajaccio**, espace **Diamant**.

MARDI 7 SEPTEMBRE

Contre une réforme "d'un autre âge"

Au lendemain d'une grève dans l'**Education Nationale** suivie par 6% des enseignants selon l'**Etat** et 30% selon les syndicats, des milliers de manifestants se retrouvent, à l'appel de l'intersyndicale **CFDT-CGT-FSU-STC-UNSA**, dans les rues de **Bastia**, **Ajaccio** et **Porto-Vecchio**, pour dire non à la réforme des retraites.

Eternité religieuse

Pour la 3334^{ème} année, la procession de **Notre Dame des Grâces** réunit à **Lavasina**, en présence de l'évêque de **Corse**, **Mgr Lacrampe**, des centaines de fidèles.



PAUL TROJANI

D'une saison à l'autre, au cœur de la CCI 2B

Au lendemain d'une saison qui s'achève sur un goût sucré-salé, la fréquentation touristique et les flux portuaires et aéroportuaires cachant mal une consommation en berne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Corse fait le point. Comme pour ses ressortissants, la rentrée est aussi l'occasion pour elle de tirer des enseignements et de s'assigner des priorités. Entre les opérations commerciales menées cet été et les équipements structurants à venir, entre bilan et projets, son Président, Paul Trojani, s'attarde volontiers sur les grands enjeux liés à la mission consulaire, qu'ils s'inscrivent dans le court terme, comme pour la formation, ou dans le long terme, comme pour le projet de Grand Port à Bastia. Entretien...

► **On parle partout d'une saison 2010 marquée par une forte fréquentation touristique et une baisse de la consommation. Le point de vue du Président de la CCI, même s'il est encore un peu tôt pour dresser un bilan ?**

Il est effectivement trop tôt pour dresser un bilan. Il appartiendra à d'autres, notamment à l'ATC et aux organismes chargés de l'observation économique, de produire des analyses plus approfondies au moment voulu. Cela dit, chacun s'accorde à dire en effet que la fréquentation estivale est plutôt bonne, mais la dépense moyenne est, semble-t-il, en baisse par rapport à l'année passée. La CCI est un observateur privilégié des flux rentrants et sortants via les ports et aéroports. A ce titre, je peux vous confirmer cette progression. Du côté de nos ressortissants, notamment du monde du commerce, on a pu noter une baisse de consommation lors des soldes et des shopping nocturnes.

► **Justement, quel bilan synthétique chiffré pouvez-vous dresser de l'activité aéroportuaire en Haute-Corse ?**

Le phénomène de nette progression observé sur les ports n'est pas aussi prégnant sur les aéroports. L'activité aéroportuaire est stable, notamment sur Bastia, où l'on est - à peu de chose près - au même chiffre que l'an dernier : de l'ordre de 715 000 passagers vers la fin



Le Président de la CCI, toujours sur le pont, au nom des missions consulaires

août. Calvi, en revanche, subit un « tassement » sur l'année par rapport à 2009.

► **Et pour ce qui est donc de l'activité portuaire ?**

L'activité portuaire, aussi bien sur Bastia que sur Ile Rousse, est en nette progression. Ile Rousse notamment, qui bénéficiait cette année d'une augmentation importante en termes de « places

FORMATION ET PROXIMITÉ COMME PRIORITÉS

► **Vous avez choisi de communiquer récemment, dans Corse-Matin, sur l'apprentissage et sur la mission « développeur de l'apprentissage »? Quelles sont les autres priorités de la CCI pour cette rentrée 2010 ?**

La formation, comme vous le soulignez, demeure un objectif majeur et principalement l'apprentissage. Notre Ecole de Gestion et de Commerce figure aussi parmi ces objectifs. Mais ce qui nous préoccupe au quotidien c'est d'être à l'écoute des besoins exprimés par nos ressortissants. Nous le faisons à partir du siège certes, mais aussi de nos antennes de Calvi, Ile Rousse, Corte, Ghisonaccia et Costa Verde. La rentrée est donc placée sous le signe de l'écoute et de la proposition car nos services travaillent actuellement à la mise en oeuvre de plans d'actions.

EN OBSERVATEUR PRIVILÉGIÉ DE LA CRISE

► **Quel est, selon vous, l'état de santé des entreprises insulaires à la veille de l'année 2011, alors que certains parlent depuis un moment déjà de reprise au niveau national, et d'autres de décalage au niveau régional ?**

Dans l'ensemble, l'économie corse continue de bien se comporter. Elle le doit à un tissu aux caractéristiques particulières, fait de petites et moyennes entreprises dans lequel le commerce et les services figurent en grande majorité, notamment à travers la filière tourisme. Le secteur industriel est moins développé, même si l'agroalimentaire a considérablement augmenté sa part de valeur ajoutée. Reste que le secteur du BTP est plus dépendant de la « commande publique » et de la construction de logements, dont il faudra mesurer les états en cette période de rentrée. Le « décalage » dont vous parlez est difficile à apprécier. Pour l'heure il n'est pas si évident. Sans être trop optimistes, il faut savoir être confiants.



per sur les situations critiques. Notamment une concertation s'est effectuée en amont avec les compagnies concernant leurs horaires d'arrivée ou de départ. Par ailleurs, nous maintenons un système d'information en continu en direction des autorités de police (programmes quotidiens). Pour la saison prochaine, il est bien clair qu'il faudra amplifier cette concertation avec l'ensemble des partenaires si l'on veut faire face de manière plus efficace encore aux "pics" de fréquentation.

► **La CCI s'est pourtant trouvée mise en cause par les médias dans l'affaire du gros embouteillage engendré l'un des derniers week-end d'août sur Bastia, incident qui, à la demande d'Emile Zuccarelli, a provoqué une réunion avec les services d'Etat et tous les acteurs concernés. Aucune responsabilité n'a été véritablement endossée par l'une ou l'autre partie. Quelle responsabilité la CCI est-elle prête à endosser dans cette affaire et quels moyens concrets entend-elle mettre en place pour éviter que ce genre d'incident ne se reproduise ?**

La CCI s'est trouvée montrée du doigt alors qu'elle n'était pour rien dans l'incident qui a déclenché de gros ralentissements puis un arrêt total du trafic notamment au rond point Noguès. Il s'agissait, je vous le rappelle, d'une simple panne d'un véhicule dans le tunnel. Le reste a été un enchaînement de circonstances (vent fort, décalage des horaires d'arrivée et de départ, manque de coordination des différents acteurs...). Pour ce qui nous concerne, nous sommes responsables des flux de véhicules à l'intérieur de l'enceinte por-

offertes», a vu son «trafic passagers» progresser de 62% sur l'année (+ 31% en juillet et 195 000 passagers cumulés). Bastia reste bien entendu «la valeur sûre» au plan régional, avec déjà plus de 1 million cinq cent mille passagers à la fin de ce mois de juillet (+ 3,39% depuis le début de l'année).

► **Puisqu'on en parle, cette saison a mis plus que jamais en évidence le trop plein auquel peuvent être soumis les ports de Haute-Corse, et plus particulièrement celui de Bastia. Qu'est-il prévu pour la saison prochaine et à plus long terme pour faire face à l'accroissement de la fréquentation et de l'activité portuaire ?**

Des dispositions sont prises depuis la saison dernière. La préparation de la présente saison s'est faite selon des règles précises destinées à antici-

LE PROJET DE GRAND PORT DE BASTIA EN QUELQUES CHIFFRES

IMPACT SOCIAL

3412 emplois à temps plein créés à l'année

	Situation actuelle	Projet Grand Port	Variation
Emploi directs	338	555	+ 217
Emplois indirects	878	1782	+ 904
Emplois induits	2658	4949	+ 2291
Impact social total	3874	7286	+ 3412

IMPACT ÉCONOMIQUE

200 millions d'euros par an injectés dans le tissu économique corse

	Situation actuelle	Projet Grand Port	Variation
Ferries	200 339 K€	373 059 K€	172 720 K€
Plaisance	2667 K€	8606 K€	5939 K€
Croisière	370 K€	15 450 K€	15 080 K€
Impact éco total	203 376 K€	397 115 K€	193 739 K€



L'ITV DE PAUL TROJANI / PAR E.M.

tion du grand port sur le site de la Carbonite. Ces travaux ou aménagements sont donc en cours et menés en partenariat avec la CTC. Ils suivent un cheminement normal et consistent à augmenter la surface des terre-pleins et à améliorer l'accueil des navires, notamment au quai N°8. Des opérations de rescindement et de dragage sont prévues. Des mesures spécifiques en matière de gestion de la plate-forme font également partie intégrante de cette phase zéro et notamment les conditions d'une organisation de la desserte maritime, et je parle ici d'une action de coordination des horaires d'escales des différentes compagnies.

A propos de réforme consulaire

► **La réforme consulaire continue-t-elle de vous inquiéter ? Avez-vous, sur ce point, des informations fraîches de la part des services de l'Etat ?**

A ce jour, nous n'avons pas d'information nouvelle ni d'inquiétude particulière à formuler. Nous avons à tenir compte de la loi portant sur la réforme du réseau consulaire qui a été adoptée le 23 juillet. Concernant la Corse, cela se traduira par la mise en place d'un nouvel échelon régional à l'issue des élections qui se dérouleront avant la fin de l'année.

tuaire. Nous avons acquis une certaine expérience, notamment dans la gestion de situations dites critiques. Il me semble nécessaire de préciser que les volumes (automobiles) de ce fameux samedi sont tout à fait comparables et même inférieurs à ceux que nous enregistrons tous les samedis de la saison au cours desquels nous n'avons jamais connu pareilles perturbations. Cela montre bien que le scénario de ce samedi est moins lié à l'activité portuaire qu'aux conditions de circulation urbaines et spécifiquement sur l'axe nord/sud. Encore une fois, la responsabilité de la CCI ne saurait être engagée concernant des faits situés hors de son périmètre de responsabilité. Dire que le nombre important de véhicules a

été l'une des causes du «grand embouteillage» est une «lapalissade».

► **Le développement des infrastructures portuaires reste un enjeu majeur sur Bastia. Quels sont le contenu et le calendrier exacts de la «phase zéro» du projet Grand Port mise en œuvre dans l'attente de la mise en service du nouveau port ?**

Il faut en effet bien distinguer la phase dite "zéro" du projet "grand port". La phase zéro est une phase de mise à niveau et d'adaptation des installations actuelles afin de maintenir un niveau de qualité et de sécurité permettant de gérer la plate-forme correctement pour les dix années à venir, c'est-à-dire le temps qui nous sépare de la réalisa-

► **Où en est la concertation qui doit être mise en œuvre avec la CTC et la Mairie de Bastia sur ce projet de grand port ? Y a-t-il du nouveau ? Qu'attendez-vous de ces partenaires ?**

Lors de la visite effectuée par le Président Paul-Marie Bartoli sur les installations du port, le 21 juillet dernier, celui-ci a pris l'engagement de mener une concertation plus étroite entre CCI, Mairie et CTC. Prochainement, à la mi-septembre, une réunion se tiendra à ce propos. La CCI attend bien évidemment une accélération dans l'examen de tous les sujets liés à cet important dossier.

NUMÉROS UTILES À LA CCI

Pour les formations proposées en alternance (**EGC Bastia Méditerranée, BTS Assistant de Gestion PME/PMI, BTS Management des unités commerciales, Technicien des Forces de Vente**), inscriptions au **04 95 30 94 71** ou par mail : **c.folini@ccihc.fr**

Pour les entreprises, des conseillers **CCI** sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h ou sur rendez-vous au **04 95 54 44 44**.

Contact Bastia :
t.venturini@ccihc.fr
Contact Ghisonaccia :
g.robinet@ccihc.fr
Contact Calvi/Ile Rousse :
r.champ@ccihc.fr

SOS RAMONAGE

ANALYSE DES INSTALLATIONS GAZ - **CONTRÔLE VIDÉO DES CONDUITS** - ESSAI À LA FUMÉE DES CONDUITS

— DEPUIS 1971 — **DOMINIQUE CRISTIANI**
06 03 29 66 18

MAÎTRE ARTISAN - TECHNICIEN EXPERT -
SPÉCIALISTE DE LA RÉGLEMENTATION GAZ - RAMONEUR PROFESSIONNEL
DIPLOMÉ ET QUALIFIÉ

Peut-on réduire nos déficits publics sans casser la reprise ?

L'universitaire Pierre Pascallon*, auteur de «Hier la crise, demain la guerre», paru chez L'Harmattan, apporte, une nouvelle fois en exclusivité pour L'Informateur Corse Nouvelle, son éclairage sur la conjoncture économique et financière mondiale et tente de répondre à la question cruciale : va-t-on pouvoir réduire nos déficits, nos dépenses et nos dettes publiques sans casser la reprise qui s'était amorcée ?



Pierre Pascallon

« Nous avons connu en 2007/2008 une crise exceptionnelle du capitalisme financier mondialisé sous domination américaine. C'est en effet, à ce jour, le krach financier le plus intense et le plus globalisé de toute la période contemporaine du capitalisme : XIX – XX siècles.

On sait les raisons de cette crise. Il faut en chercher l'explication dans les excès d'endettement, avec en particulier aux **États-Unis** dans la décennie 1990 une croissance insolente obtenue par utilisation débridée du crédit, à coups d'excès, d'orgie d'emprunt et de montagnes d'endettement permettant indûment à l'**Amérique** – mais aussi à l'**Europe** – de vivre au-dessus de ses moyens.

Face à ce surendettement démentiel des pays riches, la crise – si on avait laissé jouer «naturellement» les mécanismes du marché – aurait dû «purger» nos économies de ces excès d'endettement, avec bien sûr – comme cela fut le cas après la crise de 1929 – son cortège de faillites, de chômeurs... On n'évita pas totalement hier ces conséquences dramatiques : Souvenons-nous – ce n'est pas si vieux – la sévérité de la crise aux **États-Unis** et dans nos pays européens, avec notamment – **Outre-Atlantique** – la récession (2008), puis la dépression (2009). Mais on n'ignore pas que les **Pouvoirs Publics** de nos pays – forts des leçons des années 30 – n'ont pas voulu laisser nos économies s'enfoncer dans une dépression lourde et longue. Très unanimement, très massivement, ils ont en effet adopté des plans de relance publics – 100 milliards d'euros pour le plan de relance français – tels que moins d'un an après le «sommet» de la crise (Sept-Oct. 2008), la reprise était là, beaucoup plus précoce et beaucoup plus rapide donc que ce que l'on pouvait raisonnablement envisager face à la sévérité de la dépression. Il est clair – tous les commentateurs se retrouvent sur ce point - que ce sont les mesures gouvernementales qui ont sans aucun doute limité l'ampleur de la dépression et accéléré la reprise, de part et d'autre de l'**Atlantique**, de part et d'autre de la **Manche**, de part et d'autre du **Rhin**. Mais, lancés ainsi dans une course de vitesse pour amortir l'ampleur «normale» du recul économique sous le seul jeu des forces du marché et avancer la reprise, nos **Etats** ont creusé les déficits et l'endettement publics. Des déficits et un endette-



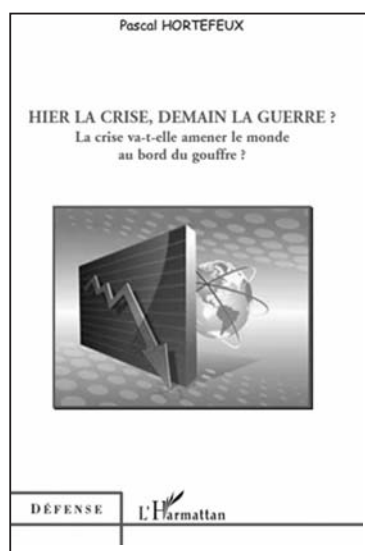
ment publics jugés insoutenables ces derniers mois par les marchés. Qu'on pense à ce qui vient de se passer sur le cas de la **Grèce**. Et, aussi unanimement qu'on avait eu des plans de relance pour contribuer à maintenir les demandes intérieures et à éviter une dépression plus marquée et plus longue, nous voici aujourd'hui – avec ou sans le nom – de partout avec la mise en place des plans de «rigueur». Mais va-t-on pouvoir réduire nos déficits, nos dépenses et nos dettes publiques sans casser la reprise qui était là ? Nombreux sont les économistes de renom (**Joseph Stiglitz**) à

mettre en garde nos pays contre les dangers, les périls de la rigueur : «l'austérité mène au désastre» écrivait récemment le **Prix Nobel d'Economie** cité à l'instant. Il est sûr que la multiplication des plans de rigueur massifs et simultanés dans les grandes économies européennes (**Allemagne, France...**) et américaine ne peuvent pas ne pas se traduire... demain par un coup de frein sur l'activité économique... compromettant la reprise.

Il faudrait, pour éviter la rechute – mais on craint que la pression des marchés ne rende pas crédible cette perspective d'aller moins vite vers le retour aux équilibres – que l'on puisse réduire les déficits de façon plus progressive et plus étalée dans le temps, à un rythme qui ne vienne pas casser la croissance. Et il faudrait par ailleurs – et ce n'est pas le cas à l'heure qu'il est – que l'investissement aujourd'hui

atone (mais aussi la production, la consommation) privé soit demain suffisamment vigoureux dans nos pays pour assurer à nos économies une croissance auto-entretenu robuste, sans «béquille» publique.

La reprise, «convalescente», est donc bien menacée d'essoufflement par les resserrments budgétaires au sein des pays avancés. C'est d'ailleurs ce que traduisent les prévisions pour 2011 qui envisagent désormais un ralentissement économique dans nos pays (l'**Elysée** vient de ramener à 2% ses ambitions de croissance pour 2011). Il est clair que la «sortie de crise» - confrontée demain au risque de déflation suite aux exigences des marchés pour réduire les déficits, les dépenses et les dettes – ne s'annonce pas aussi facile que certains le laissent penser au printemps 2010.»



* Pour connaître le parcours professionnel et intellectuel de **Pierre Pascallon**, voir le n° 6316 de notre journal, semaine du 28 mai au 3 juin 2010.

LES NUITS MÉDITERRANÉENNES DU COURT MÉTRAGE



DU 27 AU 30
SEPTEMBRE

CINEMA ALBA
IUT DI CORSICA
A CORTE

RENS & RÉSA 06 77 50 15 38
MY SPACE DIFFUSION KVA



RENDEZ-VOUS / PAR JEANNE BAGNOLI

L'édition 2010 du court-métrage

L'événement cinématographique de cette rentrée, c'est le festival dédié au court métrage de Corte. Baptisé jusque-là «Les Nuits du Court», la manifestation se nomme dorénavant «Les Nuits méditerranéennes du court métrage». Du lundi 27 au jeudi 30 septembre, ce ne sont pas moins de 31 films professionnels et 14 films étudiants qui seront donc en compétition pour la remise de 9 prix pour le palmarès 2010.

► Comment définiriez-vous la philosophie de votre festival ?

Cette année, le maître-mot des Nuits Méditerranéennes du Court Métrage, qui auront lieu du 27 au 30 septembre à Corte, est la tolérance, alliée à un désir d'ouverture tourné vers la jeunesse et le monde. La tolérance permet d'accepter, d'élargir l'intelligence, de découvrir et d'encourager les cinéastes de demain en vue d'un avenir prometteur. Au cœur de la Méditerranée, ce festival concentre des éléments actuels de la société et permet à chacun de se retrouver. Enfin la tolérance, la curiosité et l'évolution de l'image susciteront des rencontres et nourriront au travers du court métrage la découverte des cinq continents, dans ce qu'ils ont d'universel. Bref, un savoir-faire partagé grâce justement à la tolérance, qui permet de dépasser les frontières du temps et de la culture par le prisme de l'identité méditerranéenne.

► Quel bilan tirez-vous des éditions passées ?

Les éditions précédentes nous ont permis de prendre le recul nécessaire au bon développement de ce festival afin de mieux le situer au centre de la Corse, au cœur de la ville universitaire où le court-métrage a dorénavant sa place. Il a pour vocation d'alimenter la connaissance et d'enrichir la réflexion des étudiants inscrits en licence des techniques du son et de l'image de l'IUT di Corsica en vue de leur prochain film. Je dois dire que l'année dernière certains de leurs courts-métrages ne sont pas passés inaperçus.

► Pouvez-vous nous présenter l'édition 2010 en quelques mots ?

Je ne vous cache pas que je suis surpris de la tournure que prend cette manifestation. Le mot festival prend tout son sens cette année avec la constitution d'une équipe de professionnels et surtout des personnes passionnées totalement impliquées dans le projet, que je considère, pour ma part, comme l'un des plus beaux événements que j'aie défendus depuis mes débuts dans le secteur culturel. D'abord, les Nuits méditerranéennes du court métrage illustrent parfaitement le désir d'ouverture, notamment vers le monde et vers la jeunesse. Ce festival souhaite favoriser l'évolution du cinéma, que ce soit par la découverte de films issus des cinq continents, ou par le rayonnement méditerranéen de notre région. J'espère que les filières des techniques du son et de l'image dirigées par Colomba Sansonetti à l'IUT di Corsica figureront, dans les années à venir, en bonne place parmi les fleurons de la formation en Méditerranée et permettront à nos jeunes de

Des nouveautés pour cette quatrième édition : en plus des films en compétition, les spectateurs pourront découvrir une programmation hors compétition consacrée au **cinéma de la Méditerranée**, avec la possibilité de découvrir des films transfrontaliers. Et un partenaire de choix prend désormais part à la manifestation : **Arte**. **Hélène Vayssières**, qui y est chargée des courts et moyens métrages, proposera un **Carnet de voyage** comportant une sélection des films les plus remarquables de l'année écoulée. A cela s'ajoutera un programme jeune public, d'actions culturelles et de rencontres professionnelles, élaboré par **Colomba Sansonetti**, responsable pédagogique et enseignante à l'**IUT de Corte**. Tout cela sous la présidence d'**Yves Boisset**⁽¹⁾, président du jury 2010.

En offrant l'occasion de favoriser les échanges entre les futurs cinéastes, les professionnels et les publics, les **Nuits méditerranéennes** veulent contribuer «*au rayonnement de la formation insulaire en matière cinématographique*». Organisées par **Diffusion KVA** et l'**Université di Corsica Pasquale Paoli de Corte**, accueillies par le cinéma **L'Alba**, les **Nuits méditerranéennes** vont proposer pas moins de 8 programmes, soit 10h30 de projections sur 4 jours. **Alix Ferraris** gère **Diffusion KVA** depuis 2003 et est Président du festival. Point de vue sur les activités de cette association organisatrice des **Nuits méditerranéennes** dont l'édition 2010 affiche des ambitions renouvelées.



Alix Ferraris

des nuits méditerranéennes

age

s'épanouir dans un secteur à l'avenir prometteur. J'attends de ce festival des rencontres fructueuses et des échanges productifs. En tout cas, nous mettons tout notre professionnalisme pour y parvenir à la réalisation de cet objectif. Le travail d'organisation est colossal. J'espère donc que le grand public sera aussi présent pour découvrir les divers programmes du court métrage, ainsi que les nombreuses autres propositions qui en découleront.

► Pouvez-vous nous dire quelques mots sur l'importance de la production insulaire ?

C'est difficile de répondre sur un plan général car il y a beaucoup de paramètres différents lorsqu'on touche à l'artistique. Mon point de vue sur la question se porte plutôt sur l'avenir. La Corse bénéficie d'un grand nombre d'acteurs du paysage culturel insulaire. Aujourd'hui, sa situation géographique permettra de développer, je l'espère dans les années à venir, des coproductions et de favoriser les échanges transfrontaliers avec la formation, la communication, en vue d'une importante production. Si chacun des acteurs accepte d'agir en conséquence sur le principe de tolérance, la découverte des futurs films insulaires ne pourra s'en trouver qu'enrichie.

► Connaissez-vous déjà les évolutions que vous aimeriez apporter au festival dans les années à venir ?

J'espère que ce festival favorisera dans les années à venir les retombées économiques de l'agglomération cortenaise et surtout le partenariat avec la municipalité de Corte et ce, en dépit de ses faibles moyens, car il y a toujours des solutions. Ensuite je suis en contact avec la COPEAM, Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen, pour que. Diffusion KVA et le festival deviennent membres de leur action. Il s'agit d'une association à vocation multiculturelle sur le plan international : échange de news, formation, coproductions, séminaires, événements culturels. Elle a la capacité de valoriser différentes expériences en développant les interconnexions et les synergies, tout en respectant toujours les spécificités et les compétences de chacun. Sa méthode, basée sur l'emploi innovant du Système de Communication, se reconnaît dans le principe du « Savoir-Faire partagé » : élargir l'intelligence, la connaissance et le savoir-faire grâce à la synergie entre individus distants qui parviennent à partager un savoir complémentaire. C'est exactement ce que nous avons commencé à développer avec les Nuits méditerranéennes et Diffusion KVA. Il n'y a donc plus qu'à continuer sur notre lancée...

⁽¹⁾ Réalisateur prolifique, Yves Boisset incarne un cinéma engagé depuis les années 1970. Polar, espionnage ou reconstitution historique, il s'inspire souvent de faits divers ayant défrayé la chronique (l'affaire Ben Barka avec L'Attentat), d'événements réels (R.A.S. sur la guerre d'Algérie) ou de faits de société (Dupont Lajoie sur le racisme). Il a aussi adapté plusieurs auteurs connus (Philippe Djian avec Bleu comme l'enfer ou Marie Cardinal avec La clé sur la porte).



Yves Boisset, président du jury

>>> Le programme de cette édition 2010

NUITS MÉDITERRANÉENNES

Mardi 28 septembre

3 programmes de courts métrages d'une durée totale d'1h30 sont proposés par les festivals de cinéma insulaires et méditerranéens qui ont eu « Carte blanche ». Le thème de cette programmation hors compétition : le cinéma de la Méditerranée.

Invités : **François Barat** (GREC), **Pascale Berthot** (CC Sartene), **Lidia Morfino** (Les rencontres du cinéma italien de Bastia), **Txema Munoz** (Kimuak), **Rose Paolacci** (FR3 Via Stella), **Annick Peigné-Giuly** (Corsica.doc), **Marc Ripoll** (Festival Tous Courts), **Laurent Trémeau** (Un Festival c'est trop court), **Miguel Valverde** (IndieLisboa), **Hélène Vayssières** (Arte).

COMPÉTITION INTERNATIONALE

Du lundi 27 au jeudi 30 septembre

Une sélection internationale de 31 films sur 752 films inscrits :
21 films français, 1 film italien, 1 film espagnol, 1 film turc, 1 film allemand, 1 film libano-suisse, 1 film finlandais, 2 films canadiens, 1 film colombien, 1 film camerounais (17 fictions, 5 animations, 5 fictions/animations, 3 expérimentaux, 1 documentaire).

COMPÉTITION ÉTUDIANTE

Du lundi 27 au jeudi 30 septembre

Une sélection internationale de 14 films sur 250 films inscrits :
7 films français dont 2 de l'IUT di Corsica, 2 films tchèques, 1 film libanais, 1 film portugais, 1 film allemand, 1 film belge, 1 film tchèque-espagnol (9 fictions, 2 documentaires, 2 animations, 1 fiction/animation).

CARNET DE VOYAGE ARTE FRANCE

Mercredi 29 septembre à 21h

Hélène Vayssières, chargée des courts et moyens métrages sur **Arte France**, propose une sélection des films les plus remarquables de l'année écoulée.

PROGRAMME JEUNE PUBLIC

Mercredi 29 et jeudi 30 septembre

Sélection de films d'animation proposée par **Colomba Sansonetti**.

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

À L'IUT DI CORSICA

Du lundi 27 au jeudi 30 septembre de 10h à 12h

Rencontres professionnelles avec les étudiants du **pôle universitaire de Corte** et avec le public.

AUTOUR DU FESTIVAL

Du lundi 27 septembre au jeudi 30 septembre

Exposition, concerts, tournoi de pétanque...

Marie-Jeanne Polini

«*Biguglia cultive sa dynamique*»

Entre bilan et perspectives. Sur le plan culturel, de la saison estivale écoulée aux prochains projets structurants de la commune, l'Informateur Corse Nouvelle a rencontré l'adjointe au Maire de Biguglia en charge de ce champ de compétences-clé. Une élue politique dont la passion pour le domaine artistique n'a d'égal que son dynamisme.

À Biguglia, l'animation culturelle bat son plein. Depuis plusieurs années, l'équipe municipale, sous la dynamique impulsion du Député-Maire **Sauveur Gandolfi-Scheit**, ne ménage ni son temps, ni ses efforts pour donner corps à des projets aussi ambitieux que structurants. Cette démarche s'articulant autour d'un étroit partenariat avec le tissu associatif de la commune s'est notamment traduite en 2010 par une programmation estivale captivante. En effet, de jour ou de nuit, les mois de juillet et d'août ont particulièrement été riches en activités. Et l'emblématique **Vincentello d'Istria** ne le démentira pas ! Ainsi l'ancienne capitale de la Corse a-t-elle vibré au rythme de la première édition du **Festival Rock'Inseme**, de différents bals thématiques, du **XIII^e Forum des Créateurs** ou de la pièce de théâtre vaudevillesque «*Un pyjama pour 6*» de **Marc Camoletti** qu'a magnifiquement interprétée la **Troupe des Planches du Boulevard**. La musique et la chanson étaient également de mise à travers une série de concerts. **Dany Brillant**, les **petits chanteurs d'Asnières** plus communément appelés «*Les Poppys*», **Gérard Poletti** et le **quartet Corsican Swing** en hommage au légendaire guitariste – roi du jazz manouche – **Django Reinhardt**, **Eric Mattei** accompagné de l'orchestre **Musica Suprana**, le Trio à cordes **Elixir**, **Nanou et Marcel Giuly**... «*Autant d'artistes talentueux et de représentations éclectiques organisées aux quatre coins de Biguglia*



Le Député-Maire Sauveur Gandolfi-Scheit aux côtés de Marie-Jeanne Polini, en charge de la commission «culture et communication» de la Municipalité de Biguglia. L'idée de construction d'un complexe culturel sur la commune fait son chemin. L'heure est à l'étude des plans du projet.

Rendez-vous ce samedi 11 septembre

AVEC LE X^E FORUM DES ASSOCIATIONS

«*Comme chaque année, la Municipalité de Biguglia propose son désormais traditionnel Forum des Associations, initié en 2001 à l'occasion du siècle d'existence de la loi 1901 inhérente à ces associations qui animent le tissu socio-culturel de l'ensemble du territoire français*», indique **Marie-Jeanne Polini**, membre du comité d'organisation. «*L'objectif consiste à promouvoir et faire connaître les différentes activités existant sur notre commune. Nous comptons à ce jour plus de 50 associations culturelles et sportives*», ajoute-t-elle, en ne manquant pas de souligner qu'avec une telle manifestation «*Biguglia cultive sa dynamique dans tous les sens du terme*». Cette X^e édition aura lieu ce samedi 11 septembre à partir de 13h30, sur la **Place du Marché Couvert**, en face de l'**Hôtel de Ville**.

Au programme : Informations, démonstrations, expositions et animations en tous genres.

Retrouvez toute l'actualité de la **Mairie de Biguglia** sur Internet : www.biguglia.fr

4,90 %⁽⁵⁾
SUR TOUTE LA GAMME RENAULT



**PENDANT LES PORTES OUVERTES
DU 9 AU 13 SEPTEMBRE⁽⁶⁾ BÉNÉFICIEZ DE
CONDITIONS DE FINANCEMENT EXCEPTIONNELLES**

**POUR UN CRÉDIT DE 10 000 €, 36 MENSUALITÉS DE 298,78 €
AU TEG FIXE DE 4,90 % DU 9 AU 13 SEPTEMBRE,
MONTANT TOTAL DÛ PAR L'EMPRUNTEUR : 10 756,08 €.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(5) Exemple pour un crédit de 10 000 €. Coût du crédit : 756,08 € (dont 150 € de frais de dossier). Taux débiteur fixe : 3,81%. Sous réserve d'acceptation du dossier par Diac, SA au capital de 61 000 000 € - 14 avenue du Pavé Neuf - 93160 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Vous disposez d'un délai de rétractation. Offre réservée aux particuliers chez les concessionnaires participants, applicable à l'ensemble de la gamme Renault VP/VN avec un apport comptant minimum de 10% et un montant financé supérieur ou égal à 5000 € dans tous les points de vente Renault participants. Offre valable uniquement du 9 au 13/09/10. Assurance facultative DIPE : 15 €/mois. Ce montant s'ajoute à l'échéance du crédit. Assurance souscrite par Diac intermédiaire en assurances (n° Orias 07004966) auprès de RCI Life Ltd (pour le décès) et RCI Insurance Ltd (pour l'incapacité). Siège des 2 sociétés : Maritime Trade Center Winemakers Wharf Marsa MRS 1917 Malta. (6) Ouverture exceptionnelle dimanche 12 selon autorisation préfectorale.

DORIA AUTOMOBILES s.a.s

Av. de la Libération - Lupino - Tél. 04 95 30 13 00
Casatorra - RN 193 - Biguglia - Tél. 04 95 58 95 10
www.doria-auto.fr

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE



qui n'ont pas laissé le public indifférent», souligne **Marie-Jeanne Polini** dans un large sourire. Professeure de mathématiques au **Lycée Giocante de Casabianca**, l'ajointe au Maire déléguée à la culture et à la communication se positionne en véritable cheville ouvrière au cœur de chaque événement, non sans dissimuler la volonté qui l'anime : «Il est important que la culture soit partagée par le plus grand nombre, afin qu'elle puisse prendre toute sa dimension, du local à l'universel». Et d'ajouter : «Au cours de ces dernières années, notre Municipalité a consenti des efforts plus que notables sur le plan culturel. Sachant que la majorité des manifestations dont nous sommes protagonistes est accessible gratuitement à la population et aux touristes ». Histoire de favoriser à large échelle la diffusion artistique. «Mais pas seulement», poursuit **Marie-Jeanne Polini**. «Puisque la culture revêt de multiples facettes. À ce titre, nous avons d'ailleurs lancé en avril dernier un Forum des Mathématiques qui visait, entre autres, à sensibiliser la jeu-

nesse à la notion de culture scientifique». Une belle initiative qui a su remporter un franc succès, en collaboration avec le **Rectorat de l'Académie** et la participation de l'éminent Professeur **Dominique Barbolosi** (Faculté Médecine-Pharmacie de l'Université de la Méditerranée).

Création d'un complexe culturel en 2011

Ce n'est donc pas l'imagination qui manque à **Biguglia**. Les bonnes idées fusent et pour répondre aux besoins de la microrégion, notamment en matière d'infrastructures, la **Municipalité** a décidé de relever de nouveaux challenges. «Tout d'abord, la construction d'une piste dédiée à la pratique du **BMX**, une discipline qui prend de l'essor dans notre ville et qui a, en outre, été mise à l'honneur, durant l'été, à l'occasion de deux journées portes ouvertes, avec le concours de la Française des Jeux et de la Fédération Française de Cyclisme. Dans le prolonge-

ment de cette première surface d'équipements, située à proximité de l'hippodrome, un bouldrome et un skatepark seront installés afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de vivre pleinement leurs passions et loisirs. Le début des travaux est prévu pour fin 2010», explique l'ajointe au Maire de Biguglia déléguée à la culture et à la communication. «Parmi les autres réalisations à venir, il est à noter l'élaboration d'un complexe culturel qui, après deux études de faisabilité, devrait commencer à sortir de terre courant 2011. Polyvalente, cette structure d'envergure comptaera des espaces divers et variés faisant la part belle à la musique, au chant, à la danse, à l'informatique ou au multimédia. Sans oublier des éléments-clés, tels qu'un auditorium, une médiathèque, un parvis, un vaste parking mais aussi une salle de spectacle qui ne comptera pas moins de 600 places assises». De quoi créer l'événement. Sempere per l'avvenne...



ZONZA : Journées de la randonnée équestre

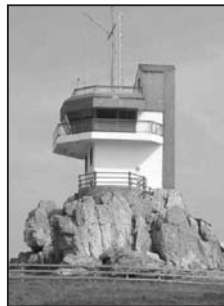
Les samedi 18 et dimanche 19 septembre se dérouleront à **Zonza** les journées **Viseo Rando**, autour de la randonnée équestre à l'**hippodrome de Viseo**. Vous pourrez par ailleurs profiter de la foire artisanale, d'animations pour les enfants, de tours de poney, de promenades en calèche. Une buvette sera mise

en place et des grillades pourront être servies toute la journée. Le soir, une soirée corse est organisée avec un grand repas pour lequel il faudra réserver au **04 95 71 48 99**. L'animation de la soirée sera confiée à **J.C. Papi** et **D.M. Santini**.

Renseignements : Syndicat d'Initiatives de Sainte Lucie de Porto-Vecchio au **04 95 71 48 99** / Point infos de Zonza au **04 95 78 56 33**.

SAN GIULIANO : Visite du Sémaphore

Dans le cadre des journées du patrimoine, le sémaphore ouvrira ses portes au public les 18 et 19 septembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures pour une visite placée sous la direction de la **Force Opérationnelle de Surveillance et d'information territoriale**, en liaison avec d'autres administrations comme l'armée de l'air ou de terre, la gendarmerie, les douanes, les affaires maritimes, la police nationale. Les sémaphores sont chargés de nombreuses missions de service public dans le cadre de "l'action de l'Etat en mer" et du concept de "sauvegarde maritime" (sauvegarde de la vie humaine dans les eaux territoriales, suivi et contrôle du trafic maritime et lutte contre l'immigration clandestine, notamment contre les réseaux de passeurs, protection de l'environnement et des ressources halieutiques, de même que des observations météorologiques).



SAN GIOVANNI DI MORIANI : Pèlerinage de San Mamilianu

Le dimanche 12 septembre 2010 sera organisé le **Pèlerinage de San Mamilianu** à **San Giovanni di Moriani**. Une messe solennelle sera célébrée par l'**abbé Bochecciampe**, puis un repas champêtre sera servi sur la place de la chapelle à tous les participants. Dans l'esprit de fête de cette fin d'été, les fidèles sont attendus nombreux à cette manifestation.

VALLE DI CAMPOLORO : Chapelle Santa Cristina

Toujours dans le cadre des journées du patrimoine, les édifices religieux de notre région pourront être visités pour le plus grand bonheur des touristes et des amateurs d'art religieux. La **chapelle Santa Cristina** à **Valle di Campoloro** est une magnifique construction romane caractérisée par son plan en T et la présence de deux absides juxtaposées. Les peintures murales très riches ont sans doute été dessinées et colorisées en 1473, une date qui est portée en lettres gothiques entre les deux absides. Le lieu est classé et protégé. Il faut demander les clefs de la chapelle à l'**office de tourisme de la Costa Verde**.



ALATA : Visite du domaine des Milelli

Le **domaine des Milelli**, s'élevant à l'écart de la ville d'**Ajaccio** sur la **Route d'Alata** est un lieu historique. La maison de campagne des **Bonaparte** se dresse en effet au milieu d'une oliveraie aux arbres centenaires. Une visite est organisée par les propriétaires le mardi 14 septembre à 10 heures. Vous pourrez goûter l'huile d'olive du domaine. Le tarif est fixé à 8 et

7 euros. La billetterie sera mise en œuvre sur place ainsi qu'à l'**office de tourisme**, joignable au **04 95 51 53 03**.



SAN BENEDETTO : Projections

Le vendredi 17 septembre, la cinémathèque itinérante propose une projection gratuite dans le village de **San Benedetto**, à 21 heures au Stade, précisément au siège de l'association. Deux documents sont programmés sur l'initiative de l'association sportive et culturelle de la commune : **«Le bandit d'honneur»**, une comédie de **Raoul Penkovski** mise en scène en 1960, d'une durée de 27 minutes, ainsi que **«Romanetti, le roi du maquis»** un documentaire fiction muet de 50 minutes.



FIGARETTO : Restaurant U Valentinu

Ouvert toute l'année, le restaurant **U Valentinu** se situe sur la route de la plage à **Figaretto**. Dans une atmosphère conviviale on vous proposera des plats selon les arrivages, sachant allier les produits de la mer et de la montagne. Le menu du jour est à 12 euros, le menu corse à 24 euros et le menu enfant à 9 euros environ. Le ticket moyen se situe autour de 20 euros.

Adresse : **U Valentinu**,

Route de la plage, 20230 Figaretto.

Tel : **04 95 36 86 48** - Fax : **04 95 38 03 99**.



CASAGLIONE : Cinémathèque itinérante

Ne manquez pas le samedi 18 septembre, dans le village de **Casaglione**, sur la place de la mairie, à 21 heures, la projection de la cinémathèque itinérante qui propose par l'intermédiaire de la commune 3 films, dont une fiction et deux documentaires. Au cours de cette soirée cinéma gratuite seront donnés **«L'âme de la Corse»** de **Henri Caurier**, un documentaire de 1939 en noir et blanc, une fiction de **Marie-Jeanne Tomasi** de 26 minutes, ainsi que **«Romanetti, le roi du maquis»**, un documentaire fiction muet de 50 minutes.



SOTTA : Casa Kilim

L'entreprise est spécialisée dans le kilim ancien d'**Anatolie**, tapis tissé par les tribus nomades turques. Une exposition de plus de 500 pièces a lieu toute l'année dans le village de **Sotta**. La boutique est ouverte de 10 heures à 12 heures 30 et de 15 heures 30 à 19 heures 30. Elle est fermée le dimanche et le lundi matin.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

34

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Valle di Campoloro du 09/09/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI BRAMASOLE
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 1000 euros (Mille euros)
Siège : Bramasole, Route de Santa Cristina, 20221 Valle di Campoloro
Objet : La société a pour objet l'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, et, en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini, en tout pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 50 années
Gérant : M. Claude Baldassari, demeurant Bramasole, Route de Santa Cristina, 20221 Valle di Campoloro
Immatriculation de la société : Au RCS de Bastia

Pour avis, le gérant.
Claude BALDASSARI.

17

Avis est donné de la constitution par acte SSP du 28.08.2010 de la SARL "CHIC STORE", ayant pour :

Siège : Propriano (20110), 2, Avenue Napoléon III
Objet : Création, acquisition, exploitation et gestion de tous fonds de commerce de vente de vêtements, sous-vêtements, textiles, articles et accessoires de mode et d'habillement, chaussures, maroquinerie, parfumerie, bijouterie fantaisie, articles de décoration et, plus généralement, tout ce qui concerne l'habillement pour hommes, femmes et enfants ainsi que l'équipement de la personne et de la maison, toutes opérations commerciales et prestations de services s'y rapportant directement ou indirectement
Capital : 30.000 euros
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérant : Rossi Adrien, demeurant à Sartène (20100), Fior di Ribba
RCS : Ajaccio

Pour avis, **S. BRESSY**
pour la SARL JEVS
Associée ayant pouvoir.

20

Il a été constitué une SARL à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Corse Concept Construction
Sigle : c.c.c
Capital minimum : 100 euros
Capital initial : 100 euros
Capital maximum : 10.000 euros
Siège : Capu di Figo, 20169 Bonifacio
Objet : Maçonnerie générale, location, gestion, loisirs, bâtiment, service, entretien
Durée : 99 ans
Gérant : M. Gatchitch David, Capu di Figo, 20169 Bonifacio
Immatriculation : RCS Ajaccio

18

SOFIRAL

Société d'Avocats
Résidence Mattéa - Route de la Mer
20213 Foelli
Tél : 04 95 59 83 11 - Fax : 04 95 59 82 71

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 août 2010 à Bastia, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : LADI
Siège : 15, rue César Campinchi, 20200 Bastia
Objet : La restauration, l'activité de salon de thé, la vente de plats à emporter et plus généralement toute opération financière, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 500 euros
Gérance : Mademoiselle Laetitia Antomarchi, demeurant Lieu-dit Pinarelli, Route de Bonifacio, 20137 Porto-Vecchio
Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

16

SANT ANDREA

Société Civile
Au capital de 1000 euros
Siège : Résidence Impériale
Bât. 4 - Falconaja
20600 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juillet 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile
Dénomination sociale : SANT ANDREA
Siège social : RESIDENCE IMPERIALE BAT 4 FALCONAJA, 20600 BASTIA,
Objet social : L'acquisition d'un ou plusieurs terrain à bâtir ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain, l'aménagement et la construction sur ce ou ces terrains, d'immeubles, la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance : BARTOLINI Olivier Résidence Impériale Bat 4 Falconaja 20600 Bastia
Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément obtenu à l'unanimité des associés,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

La Gérance,

25

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 septembre 2010, enregistré à la recette divisionnaire de Bastia le 01/09/2010, bordereau 2010/885, case n°10, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : "SAVERIO"
Siège : Santa Maria di Lota (20200), 12 "E Piane", Villa "Albertini"
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : L'acquisition de terrain, la construction sur ce ou ces terrains acquis, ou sur le ou les terrains apportés, d'immeubles, la vente en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après l'achèvement et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou tout autre sûreté réelle sur les biens sociaux.
Capital : 200 euros
Apports en numéraire : 200 euros
Gérant : Mme Ursula Jeanne Sicurani, épouse de Monsieur Weber Benoît, demeurant à (20200) Santa Maria di Lota, 12, "E Piane", Villa "Albertini"
Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

38

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 25 août 2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EURL BASTIA CARRELAGE
Forme : Société à Responsabilité Limitée sous forme d'entreprise unipersonnelle
Capital : 200 euros divisé en vingt parts sociales de dix euros chacune
Siège : Résidence de Montesoro, Bât. 24, Quartier Montesoro, 20600 Bastia
Objet : Carreleur
Durée : Quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation
Gérant : Monsieur Abdou Souhali
Formalités : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia

Pour insertion, le gérant.

05

OJFI-alister

Société d'Avocats
128, Rue de Créqui - 69006 - LYON

TROTTEL DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 euros
Siège social : Cours Prince Impérial
Résidence Prince Impérial - 20000 Ajaccio
509 553 392 RCS Ajaccio

Aux termes des décisions de l'associée unique du 8 juin 2010, Monsieur Dominique PERETTI, domicilié Résidence Prince Impérial, 8 rue François Pietri, 20090 AJACCIO, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la SCP PERETTI-DE SIMONE ASSOCIES.

Pour avis,
Le Président.

03

BALCADIS 2

Société en Nom Collectif
Au capital de 152.450 euros
Siège Social : Palais des Allées
20220 Ile-Rousse
400 420 287 R.C.S. Bastia

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28 juin 2010 que Monsieur Daniel BENAÏT a démissionné de ses fonctions de co-commissaire aux comptes titulaire et que Alain PERRET a démissionné de ses fonctions de co-commissaire aux comptes suppléant, et qu'il n'a pas été pourvu à leur remplacement. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Anciennes mentions
Commissaires aux comptes titulaires : Société ERNST & YOUNG
M. Daniel BENAÏT
Commissaires aux comptes suppléants : M. Bernard ROUSSEL
M. Alain PERRET
Nouvelles mentions
Commissaire aux comptes titulaire : Société ERNST & YOUNG
Commissaire aux comptes suppléant : M. Bernard ROUSSEL

Pour avis
Le Gérant

06

OJFI-alister

Société d'Avocats
128, Rue de Créqui - 69006 - LYON

FINANCIERE AJACCIENNE

Société Anonyme
Au capital de 7.200.000 euros
Siège social : Cours Prince Impérial
Résidence Prince Impérial - 20000 Ajaccio
384 826 509 RCS Ajaccio

L'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2010 a nommé Monsieur Dominique PERETTI, domicilié Résidence Prince Impérial, 8 Rue François Piétri, 20000 AJACCIO, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la SCP PERETTI-DE SIMONE ASSOCIES.

Pour avis
Le Conseil d'Administration.

22

FIDAL

Société d'Avocats
Les Ecolucioles B/1 - 955 Route des Lucioles
Sophia Antipolis - 06560 Valbonne

SOCIÉTÉ DE LOCATION DE BATEAUX

SARL au capital de 8000 euros
Siège : S.L.B
Siège : Route Nationale 198
20240 Ghisonaccia
N° RCS Bastia : 441 107 349

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 05/06/2010, enregistrée à Bastia le 20/08/2010, case n°2, bordereau n°2010/845, les associés ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 8000 euros à 40.000 euros. Les articles 8 et 9 ont été modifiés en conséquence. Les formalités seront effectuées au RCS de Bastia.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE**COMMUNE DE SANTA REPARATA DI BALAGNA****ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA RÉVISION
SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME****1ère publicité,****Le Maire,**

- **VU** le Code de l'Urbanisme et notamment les articles R.123-10 et R.123-19 ;
- **VU** la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée portant diverses mesures d'améliorations des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif et fiscal ;
- **VU** la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;
- **VU** le décret n° 85-453 du 23 avril 1985 modifié pris pour l'application de la loi du 12 juillet 1983 susvisée ;
- **VU** la délibération du conseil municipal du 19 mai 2007 complétée par la délibération du conseil municipal en date du 24 mai 2008, ayant prescrit la révision simplifiée N° 1 du Plan Local d'Urbanisme ;
- **VU** l'ordonnance en date du 19 août 2010 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de BASTIA désignant Monsieur Bernard LORENZI, consultant indépendant, demeurant, 1, boulevard Giraud 20200 BASTIA en qualité de Commissaire Enquêteur.
- **VU** les pièces du dossier soumis à enquête publique.

ARRETONS

ARTICLE 1 : Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme arrêté de la commune de SANTA REPARATA DI BALAGNA pour une durée d'un mois du 27 septembre 2010 au 27 octobre 2010.

ARTICLE 2 : Monsieur Bernard LORENZI, consultant indépendant, domicilié 1, Boulevard Giraud 20200 BASTIA a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de BASTIA.

ARTICLE 3 : Le dossier de projet de révision simplifiée du P.L.U., et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur seront déposés à la mairie de SANTA REPARATA DI BALAGNA pendant une durée de 30 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du 27 septembre 2010 au 27 octobre 2010 inclus. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, modification du P.L.U., Hôtel de Ville Place Capiassi, 20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA.

ARTICLE 4 : Le Commissaire Enquêteur recevra à la mairie les :

- lundi 27 septembre 2010 de 9 heures à 12 heures
- jeudi 7 octobre 2010 de 9 heures à 12 heures
- mardi 19 octobre 2010 de 14 heures à 17 heures
- mercredi 27 octobre 2010 de 14 heures à 17 heures

ARTICLE 5 : A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1er, le registre sera clos et signé par le Maire qui transmettra dans les 24 heures au Commissaire Enquêteur ce registre assorti, le cas échéant, des documents annexés PAR LE PUBLIC. Le Commissaire Enquêteur disposera d'un délai d'un mois jours pour transmettre au Maire de la commune de SANTA REPARATA DI BALAGNA le dossier avec son support et, dans un document séparé, ses conclusions motivées.

Une copie du rapport du Commissaire Enquêteur sera adressée à Monsieur le Commissaire de la République du Département de Haute-Corse,

ARTICLE 6 : Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du Département de la Haute-Corse et un au Président du Tribunal Administratif de BASTIA.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978 ;

ARTICLE 7 : Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département de la Haute-Corse.

Cet avis sera affiché notamment à la mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la commune. Ces publicités seront certifiées par le Maire.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion et au cours de l'enquête pour la seconde insertion.

Le Maire,

Ange François VINCENTELLI

AVIS D'ENQUÊTES**Deuxième insertion,**

Par arrêté N° 2/10 du 20 juillet 2010, le **Maire de Vallecalle** a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à l'élaboration d'une carte communale. L'enquête se déroulera en mairie du vendredi 03 septembre 2010 au vendredi 08 octobre 2010.

Melle Lydia BELGODERE, désignée Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif, se tiendra à la disposition du public, en la mairie de Vallecalle :

- VENDREDI 03 SEPTEMBRE DE 14 HEURES A 16H
- VENDREDI 08 OCTOBRE DE 14 HEURES A 16H ;

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront déposées en la mairie de Vallecalle, afin que chacun puisse en prendre connaissance. Les observations sur ce rapport pourront être consignées sur le registre d'enquête, déposé en la mairie de Vallecalle, les jours habituels d'ouverture de celle-ci.

(les lundi et mercredi de 8H à 12H et les mardi et jeudi de 15H à 19H). Elles pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante : MAIRIE DE VALLECALLE, 20232 VALLECALLE.

**République Française
Liberté - Egalité - Fraternité****MAIRIE DE CALACUCCIA**

20224 Haute-Corse - Tél 04 95 48 00 21 - Fax 04 95 48 08 19

ARRÊTÉ DU 07/09/2010

Prescrivant l'enquête publique Relative au projet de carte communale

Le Maire,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment son article R. 124-6 ;

Vu la loi n°83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête ;

Vu la désignation en date du 6 septembre 2010 du commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de BASTIA ;

ARRETE

Article 1 : Il sera procédé à une enquête publique sur l'élaboration de la carte communale de la commune de Calacuccia

Article 2 : L'enquête publique se déroulera durant 30 jours à compter du 25/09/2010 jusqu'au 24/10/2010

Article 3 : Mr BARDoux Serge domicilié résidence le Vendôme, rue Paratojo 20200 BASTIA a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif - villa Montepiano - 20407 BASTIA Cedex.

Article 4 : Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de Calacuccia pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituelles d'ouvertures de la Mairie, le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'élaboration de la carte communale et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Article 5 : Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à la Mairie.

Article 6 : Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie le vendredi 1er octobre 2010, le mercredi 6 octobre 2010 et les lundi 11 et 18 octobre 2010 de 9h à 2h.

Article 7 : A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 5, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Maire de la commune de Calacuccia le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Article 8 : A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie.

Article 9 : Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à Mr le Préfet du Département de la Haute-Corse.

Article 10 : Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Article 11 : L'arrêté de même objet du 1er septembre 2010 prescrivant l'enquête publique ainsi que sa parution légale du 02 septembre 2010 sont annulés.

Article 12 : L'enquête publique effectuée du 23 novembre 2009 au 22 décembre 2009 est annulée à raison de la carence du Commissaire Enquêteur désigné à l'époque.

Cet avis sera affiché notamment à la Mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de Calacuccia.

Fait à Calacuccia, le 07 09 2010

Le Maire, Jean-Baptiste CASTELLANI.

ENCHERES PUBLIQUES

**Au Palais de Justice d'AJaccio, au plus offrant
et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande instance d'AJaccio**

JEUDI 7 OCTOBRE 2010 à 8 HEURES 30**Commune de PORTO VECCHIO Corse du Sud :**

1er lot de la vente - Lieudit « Muratello », la parcelle cadastrée AW 208 (12a 40) (I 133 à l'ancien cadastre) et constructions y édifiées (maison en pierres de deux étages sur rez-de-chaussée).

Mise à prix :20.000,00 euros

2ème lot de la vente - Lieudit « Padula », la parcelle cadastrée A 1097 (26a 90) (chêne liège et friches)

Mise à prix :1.000,00 euros

Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au procès verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A "Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi", pour consultation).

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. " Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi", et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'AJaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'AJaccio,

Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables,

Au cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi", 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à AJACCIO,

Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio

le 6 septembre 2010

Pour extrait,

La SCPA MORELLI MAUREL et associés

Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 AJACCIO

ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier
enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

JEUDI 7 OCTOBRE 2010 à 8 HEURES 30

Commune de SARROLA CARCOPINO «Gare de Mezzana », lieudit « Razza », le droit au bail portant sur la parcelle B 1036 (27a 40) et toutes constructions y édifiées (soit un bâtiment d'environ 1500m² semblant comporter = 2 appartements, bar et restaurant attenant, station service, et garage attenant, 4 locaux commerciaux). (Durée du bail = jusqu'au 31 décembre 2042, renégociable au-delà - Loyer de 17744,92 euros par an pour 2010, indexé).

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux, et au procès verbal dressé par huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. "Morelli Maurel et associés", pour consultation).

MISE A PRIX =30.000.00 euros
Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. "Morelli Maurel et associés", et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio,

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables,

Au cabinet de la S.C.P.A. "Morelli Maurel et associés", 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio,

Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio
le 7 septembre 2010,
Pour extrait.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Commune de Santo Pietro di Tenda - Mairie - 20246 Santo Pietro di Tenda
Téléphone : 04.95.37.70.70 / Télécopieur : 04.95.37.71.87
Adresse mail : mairie.santo-pietro-di-tenda@orange.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de la commune de Santo Pietro di Tenda

2 - OBJET DU MARCHÉ : Etude de zonage d'assainissement de la commune

3 - PROCÉDURE : Procédure adaptée (dispositions de l'article 28 du code des marchés publics). L'organisme acheteur se réserve la possibilité de négocier.

4 - MODALITÉS DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES : Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de l'organisme acheteur dont les coordonnées sont indiquées en 1.

5 - CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : Les critères de sélection des candidatures et d'attribution du marché et les conditions particulières d'appréciation de ces critères sont décrits dans le règlement de la consultation.

6 - DATE ET HEURES LIMITES DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Le 06 octobre 2010 à 11 heures

7 - DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 06 septembre 2010

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Commune de Santo Pietro di Tenda - Mairie - 20246 Santo Pietro di Tenda
Téléphone : 04.95.37.70.70 / Télécopieur : 04.95.37.71.87
Adresse mail : mairie.santo-pietro-di-tenda@orange.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de la commune de Santo Pietro di Tenda

2 - OBJET DU MARCHÉ : Étude de diagnostic et élaboration du schéma directeur du système d'alimentation en eau potable de la commune

3 - PROCÉDURE : Procédure adaptée (dispositions de l'article 28 du code des marchés publics). L'organisme acheteur se réserve la possibilité de négocier.

4 - MODALITÉS DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES : Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de l'organisme acheteur dont les coordonnées sont indiquées en 1.

5 - CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : Les critères de sélection des candidatures et d'attribution du marché et les conditions particulières d'appréciation de ces critères sont décrits dans le règlement de la consultation.

6 - DATE ET HEURES LIMITES DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Le 06 octobre 2010 à 11 heures

7 - DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 06 septembre 2010

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Département de publication : 20A

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SIVOM du Cavo

Correspondant : Monsieur le président, Mairie annexe, 20144 Sainte Lucie de porto-vecchio, tél : 0495715378, fax : 0495714918, courriel : sivomducavu@orange.fr, adresse internet : http://sivom-du-cavo.e-marchespublics.com

Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice : Eau

Objet du marché : Réseau d'assainissement eaux usées commune de lecci

1 extension et renforcement du réseau au pont de l'oso

2 extension du réseau au lieu-dit "mora dell'onda"

(1ère partie : antennes secondaires et branchements particuliers)

Type de marché de travaux : exécution

CPV : • Objet principal : 45232410

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

• Ouverture de piste pour bardage des tuyaux : 1 860.00 ml

• Canalisation d'assainissement pvc cr4 et cr8 Ø110 à 200mm y compris génie-civil de pose : 4 880.00 ml

• Canalisation pression en pvc série 16 bars diamètre 136,4/140mm y compris génie-civil de pose : 800.00 ml

• Regard de visite en béton coffré y compris trappe de couverture en fonte : 88 u

• Regard préfabriqué en polyéthylène y compris trappe de couverture en fonte : 85 u

• Matériaux d'apport terre fine, sable, remblai pierreux, tout venant 0/20, gravillon roulé et terre végétale en remplacement des terres extraites : 3 098.00 m³

• Réfection de revêtement de sol en enrobé, béton et enduit bitumeux : 1 810.00 m²

• Construction d'un poste de refoulement des eaux usées

• Divers prestations connexes

Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

Prestation divisée en lot : non

Durée du marché ou délai d'exécution :

en 5 mois à compter de la notification du marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : francais

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (40 %)
- Valeur technique (40 %)
- Délais (20 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 29/09/2010 12:00

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MPA/CAVO-10/08

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/09/2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Sivom du cavo, Correspondant : M. le président, Mairie annexe, 20144 Sainte Lucie de porto-vecchio, tél : 0495714016, fax : 0495714918, courriel : sivomducavu@orange.fr, adresse internet : http://www.e-marchespublics.com

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Cabinet blasini, Correspondant : , 11 bis, avenue jean zuccarelli, 20200 Bastia, tél : 0495311627, fax : 0495322923

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Bureau 20, Correspondant : Villa carbuccia lupino, 20600 Bastia, tél : 0495334050, fax : 0495193346

AVIS AU PUBLIC

Commune de MONTE

ENQUÊTE PUBLIQUE DE CARTE COMMUNALE EN COURS DE RÉVISION

Par arrêté n° 03 du 23/07/2010, le **maire de MONTE** a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la Carte Communale en cours de révision.

A cet effet, **Mme DE BASQUIAT Muriel**, domiciliée Lieu dit Berbi Rosse, Plaine d'Oletta - 20217 Saint Florent, ayant pour profession Ingénieur conseil en environnement, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie village et plaine du 31 Août au 06 Octobre 2010 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Mr le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :

- Mardi 31 août 2010 de 9h à 12h à la mairie village,
- Mardi 07 septembre 2010 de 9h à 12h à la mairie village,
- Jeudi 23 septembre 2010 de 9h30 à 12h30 à la mairie d'Angiolasca,
- Mercredi 06 octobre 2010 de 9h30 à 12h30 à la mairie d'Angiolasca.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la Carte Communale en cours de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête en mairie.

Elles peuvent être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête

Le Maire,

DECLARATION D'INSAISSABILITE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Delphine ARNAUD, notaire à NICE (06) 8 bis avenue Jean Médecin le 10 juillet 2010, Une déclaration d'insaisissabilité a été effectuée par Mademoiselle Sandrine PETRILLI, auto-entrepreneur, demeurant à CALVI (20260), 280 Résidence Les Eucalyptus, Souhaitant bénéficier de cette disposition, elle a requis le notaire soussigné d'établir l'acte authentique pour déclarer insaisissables ses droits sur les immeubles ci-après désignés en application des dispositions des articles L 526-1 du code de commerce.

Article 1 : Les biens et droits immobiliers ci-après sont affectés à sa résidence principale : le lot numéro trois cent cinquante neuf (359) : un appartement dépendant d'un immeuble dénommé "LES EUCALYPTUS" sis à CALVI (Haute Corse) 20260 lieudit "Pagliazze", cadastré Section AP numéros 351 et 421.

Article 2 : Les biens et droits immobiliers ci-après constituent sa résidence secondaire et ne sont pas affectés à usage professionnel une propriété en état futur d'achèvement sur la commune de CALVI (Haute Corse) 20260 Les Patios de Campo Longo, cadastrée Section E Numéro 560.

Cette déclaration d'insaisissabilité n'est valable qu'à l'égard de ses créanciers dont les droits sont nés à l'occasion de son activité professionnelle postérieurement à cette publication.

Pour insertion,

Suivant acte SSP en date à Ajaccio du 27 juillet 2010, BP France SA, au capital de 213.373.560,60 euros, dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier, 12, Avenue des Beguines, 95866 Cergy Pontoise 542 034 327 RCS Pontoise.

A donné en gérance le fonds de commerce de station-service sis et exploité à Ajaccio, (20090), Col d'Aspretto, dont BP France, est propriétaire.

A LEURL ASPRETTO CARBURANTS, dont le siège social est à Ajaccio (20090), Col d'Aspretto, à compter du 7 septembre 2010 pour une durée indéterminée :

- 1) En qualité de mandataire pour la vente des carburants ;
- 2) En qualité de gérant libre, pour son compte personnel, à ses risques et périls, pour les autres produits et activités commerciales de diversification ;

SOCIETE AIR

Par décision de la gérance du 1er septembre 2010, le capital social a été réduit de 2000 euros à 1000 euros par rachat et annulation de 50 parts sociales sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition.

Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia à l'issue de la présente publication.

La gérance,

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ghisonaccia, du 31/08/2010, enregistré à Bastia le 03/09/2010, il a été constitué un Groupement d'Exploitation en commun sous la dénomination "GAEC CHIARI", Groupement Agricole d'Exploitation en commun reconnu, le 11 mai 2010, dont le siège social est à Ghisonaccia Gare (20240) Ghisonaccia. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis et mention, La gérance.

TRANSFERT DE SIEGE

La SARL "CEDI", immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 493 641 500, a décidé par assemblée générale extraordinaire en date du 17 avril 2009 de transférer le siège social de la Société du 1, rue Napoléon, 20200 Bastia, au **4, rue Impératrice Eugénie, Rés. L'Empereur, 20200 Bastia**, à compter du 17 avril 2009, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Le dépôt légal sera fait auprès du RCS de Bastia.

Pour avis,

JURISCONSULTE HABITAT

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 900 euros Siège social : Immeuble Gabiani, La Poretta 20137 Porto-Vecchio 499 296 457 RCS Ajaccio

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010, les associés ont constaté que, du fait des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les capitaux propres ont été reconstitués pour un montant supérieur à la moitié du capital social. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

SA Polyclinique de Furiani

Au capital de 129753.00 Euros sise Lieu Dit Sansonnetti 20600 Furiani Immatriculée sous le N° 496820150 RCS Bastia - 1968B00015

Conformément au PV de l'A.G.O. du 16/12/2009 :

- La société S.A. IN EXTENSO AUDIT au capital de 38112.00 Euros sise 81 Bld Bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne immatriculée sous le N° 401870936 RCS LYON - 1995B02165 est mandatée pour exercer les fonctions de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de M. Christian Philip démissionnaire.

- La société S.A.R.L. BEAS au capital de 8000.00 Euros sise 7-9 Villa Housay 92200 Neuilly sur Seine immatriculée sous le N° 315172445 RCS NANTERRE 1993B01922 est mandatée pour exercer les fonctions de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement du Cabinet Prévision Bilan Contrôle démissionnaire.

SARL FONTANACCIA

Route du Bord de Mer - 20245 Galéria Siret : 400 238 127 00015

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 2010, il résulte que : Les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donner quitus et déchargé M. Eric Cappy de son mandat de liquidateur et constaté la clôture de la liquidation au 31 décembre 2006. Les comptes, les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Bastia. Le liquidateur procédera également à la radiation immédiate de la société.

Le liquidateur,

Société AGHJA D'ORNIGA

SARL

Au capital de 4000 euros Siège : 36, Domaine de Suartello - 20090 Ajaccio

Aux termes d'un sous seing privé en date du 27/08/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Aghja d'Orniga **Forme :** Société à Responsabilité Limitée **Siège :** 36, Domaine de Suartello, 20090 Ajaccio

Objet : La location d'appartements meublés

Durée : 99 années

Capital : 4000 euros

Gérante : Mme Agnès Orsini, demeurant 36, Domaine de Suartello, 20090 Ajaccio La société sera immatriculée au RCS Ajaccio

Pour avis et mention, Le gérant.

SUD ASSAINISSEMENT

Société par actions simplifiée

Au capital de 30.000 euros

Siège : Carbuccia - 20133 Ucciani

345 306 815 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 20 juillet 2010, l'associé unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale SARL SUD ASSAINISSEMENT par **SUD ASSAINISSEMENT** et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, le Président.

SARL BLANC LUMI

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 15.244,90 euros

Siège : 6, rue Stéphanopolis - 20000 Ajaccio

RCS Ajaccio : 496 820 192

Par assemblée mixte en date du 30 juin 2010, la collectivité des associés a décidé de nommer Madame Poggioli Françoise épouse Blanc, née le 21 décembre 1941, demeurant Route des Sanguinaires, Barbicaja, 20000 Ajaccio, pour une durée indéterminée aux fonctions de gérant en remplacement de Monsieur Blanc Gilbert, gérant démissionnaire.

Pour avis,

MADAGASCA'

Société Civile

Au capital de 45.734,71 euros

Siège : Résidence 1er Consul A3

Quartier Candia - Rue des Tamaris

20090 Ajaccio (Corse du Sud)

RCS Ajaccio : D 424 199 164

Suivant délibération des associés en date du 06 septembre 2010, le siège de la société a été transféré de Bastelicaccia, 20129, Quartier de la Mairie à **Ajaccio, 20090, Résidence 1er Consul A3, Quartier Candia, Rue des Tamaris**. Les statuts ont été mis à jour par voie de refonte globale.

Pour avis, la gérance.

Sébastien SEBASTIANI

Avocat à la Cour 35, Boulevard Paoli - 20200 Bastia Tél : 04 95 31 85 59 - Fax : 04 95 31 82 38

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par assemblée générale du 29 juin 2010, les associés de la SARL CASTAGNA di Valle Rustie au capital de 1524,90 euros, ont décidé du transfert de siège social à effet du 29 juin 2010 : - **Ancien siège :** Lieu-dit l'Olivella, San Lorenzo, 20244 San Lorenzo - **Nouveau siège :** Coibiti, 20244 San Lorenzo Statuts mis à jour au RCS de Bastia n°420510497.

CALOU

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000 euros

Siège : 2, rue César Campinchi

20200 Bastia (Corse)

507731479 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2010, il résulte que :

- Les associés statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

EXCLUSIVE YACHT CORSICA MEDITERRANEAN

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 1er août 2010 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er août 2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Descamps Xavier, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la Loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Villa C - Lust - Vanga di l'Oru - 20230 Santa Maria Poggio. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Le liquidateur.

CORSICAPUB

SARL au capital de 7000,00 euros Siège : Résidence Maria-Beach RN 198 - 20230 Santa Lucia di Moriani 517558912 RCS Bastia

L'AGE du 30/08/2010 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/08/2010, nommé en qualité de liquidateur M. Bernardini Alexandre, demeurant Chemin Vallicella, 20230 Santa Lucia di Moriani, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS Bastia.

INFOGREFFE
PAR INTERNET www.infogreffe.fr
L'information légale sur les entreprises
(Kbis, bilans, états d'endettement...)
PAR MINITEL **3617 infogreffe**
PAR TÉLÉPHONE **0 899 70 22 22**

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS

APAVE SUDEUROPE

Association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901
Siège social : ZI - avenue Gay Lussac
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
N° Siren 403 056 237

APAVE SUDEUROPE SAS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : ZI avenue Gay Lussac
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
N° Siren 518 720 925 RCS BORDEAUX

**APPORT PARTIEL D'ACTIF
SOU MIS AU REGIME DES
APPORTS EN NATURE**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juillet 2010 de la société APAVE SUDEUROPE SAS portant en annexe le traité d'apport en nature du 19 mai 2010, enregistré au SIE BORDEAUX NORD EST, le 04/08/2010, bordereau 2010/454, Case n° 2, L'Association APAVE SUDEUROPE, régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 dont le siège est ZI - avenue Gay Lussac - 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, N° de Siren 403 056 237. A fait apport en nature avec effet juridique au 30 juillet 2010 à la société APAVE SUDEUROPE SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros ayant son siège social ZI - avenue Gay Lussac 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le N° 518 720 925, de sa branche complète et autonome d'activité de Contrôle réglementaire concernant plus particulièrement l'électricité, la radioprotection, la pression, le levage et la protection incendie exploitée notamment à CHEMIN DE PARATOJO - IMMEUBLE LE DESK - 20200 BASTIA. Compte tenu de l'actif apporté (58.974.918 euros) et du passif pris en charge (58.860.316 euros), la valeur nette de la branche d'activité apportée est de 114.602 euros. Cet apport a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 114.602 actions de 1 euro chacune, à créer à titre d'augmentation de capital de la société APAVE SUDEUROPE SAS. Les déclarations de créances devront être effectuées au Greffe du Tribunal de Grande Instance de BASTIA dans les 10 Jours suivant la dernière en date des publications légales

Y A P@S FOTO

SARL au capital de 10.000 euros
Siège social : Ceppe Espace
Lieu dit Arbucetta - 20620 Biguglia
RCS Bastia : 481 583 532

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2010, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Annette DOMINICI (épouse CECCARELLI), demeurant Lotissement Mormorana Impasse des Pins 20290 BORGIO, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Ceppe Espace, Lieu dit Arbucetta 20620 BIGUGLIA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

CONSEIL GENERAL
AVIS INFRUCTUEUX

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414
20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : http://www.cg-corsedusud.fr

Objet : Acquisition de deux appareils de pulvérisation pour engins amphibies pouvant être adaptés sur les engins de type Argos Evenger 8x8 750 EFI nécessaires à la lutte anti-vectorielle et à la démoustication.

Référence acheteur :
2010-040

Nature du marché :
Fournitures

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 35221000 - Canons à eau

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

40 % : Prix
40 % : Qualité
10 % : Délai de livraison
10 % : Durée de garantie

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia
Villa Montépiano
20407 Bastia - Cedex
Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855
greffe.ta-bastia@juradm.fr

Remise des offres : 25/06/2010 à 15:00 au plus tard.

Attribution du marché

Cet avis a été déclaré INFRUCTUEUX.

Renseignements complémentaires

Marché déclaré infructueux du fait de la réception que d'offre irrégulière, (offre qui, tout en apportant une réponse au besoin du pouvoir adjudicateur, est incomplète au sens de la définition donnée au 1° du I de l'article 35 du CMP) et inacceptable (si les crédits budgétaires alloués au marché après évaluation du besoin à satisfaire ne permettent pas au pouvoir adjudicateur de la financer).
Envoi le 07/09/2010 à la publication

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

COMMUNE DE ZILIA

**AVIS D'APPEL
A LA CONCURRENCE**

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE / TRAVAUX**1/ Identification de l'organisme qui passe le marché** :

COMMUNE DE ZILIA - 20214 ZILIA
Tél : 04.95.62.71.59 / Fax : 04.95.60.54.68

2 / Personne responsable du marché : Le Maire**3 / Objet du marché** : Travaux de voirie ; Aménagement de parking et trottoirs

Profilage, compactage, enrobé : 1400 m²
Caniveau béton coffre : 50 ml
Bordures T2 : 50 ml

4/ Procédure : Procédure adaptée (article 28 du CMP)**5/ Modalités d'obtention du DCE** Commune de ZILIA - 20214 ZILIA**6/ Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** :

- DC4, DC5
- Celles prévues aux articles 45 et 46 du CMP
- Références pour des travaux similaires

7 / Critères d'attributions : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 30 % : Prix des prestations
- 20 % : Délai d'exécution
- 50 % : Valeur technique de l'offre

8 / Retrait du dossier : Mairie de ZILIA**9/ Date limite de réception des offres** :

Date limite de réception des offres : Vendredi 24 Septembre 2010 à 16h00

10 / Adresse auprès de laquelle les offres doivent être envoyées :

Mairie de ZILIA - 20214 ZILIA

11 / Date d'envoi du présent avis à la publication : 03 Septembre 2010

Le Maire, Jacques SANTELLI.

Email : al@informateurcorse.com

APAVE SUDEUROPE

Association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901
Siège social : ZI - avenue Gay Lussac
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
N° Siren 403 056 237

APAVE SUDEUROPE SAS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : ZI avenue Gay Lussac
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
N° Siren 518 720 925 RCS BORDEAUX

**APPORT PARTIEL D'ACTIF
SOU MIS AU REGIME DES
APPORTS EN NATURE**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juillet 2010 de la société APAVE SUDEUROPE SAS portant en annexe le traité d'apport en nature du 19 mai 2010, enregistré au SIE BORDEAUX NORD EST, le 04/08/2010, bordereau 2010/454, Case n°2, L'Association APAVE SUDEUROPE, régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 dont le siège est ZI - avenue Gay Lussac - 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, N° de Siren 403 056 237. A fait apport en nature avec effet juridique au 30 juillet 2010 à la société APAVE SUDEUROPE SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros ayant son siège social ZI - avenue Gay Lussac, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le N° 518 720 925, de sa branche complète et autonome d'activité de Contrôle réglementaire concernant plus particulièrement l'électricité, la radioprotection, la pression, le levage et la protection incendie exploitée notamment à CHEMIN DE BIANCARELLO - IMMEUBLE LE DAPHNE - 20090 AJACCIO. Compte tenu de l'actif apporté (58.974.918 euros) et du passif pris en charge (58.860.316 euros), la valeur nette de la branche d'activité apportée est de 114.602 euros. Cet apport a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 114.602 actions de 1 euro chacune, à créer à titre d'augmentation de capital de la société APAVE SUDEUROPE SAS. Les déclarations de créances devront être effectuées au Greffe du Tribunal de Grande Instance de AJACCIO dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.

SAS PAESE SERENU

Au capital de 304.898 euros
Avenue du Général de Boissoudy
20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio : B 418 217 121

Par AGO du 30 juin 2010, la SARL SAINT GERMAIN AUDIT, 1, Boulevard Saint Germain, 75005 Paris, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de Monsieur Patrick Hachon. Mention sera faite au RCS Ajaccio.

Y A P@S FOTO

SARL en liquidation au capital de 10.000 euros
Siège social : Ceppe Espace
Lieu dit Arbucetta - 20620 Biguglia
RCS Bastia : 481 583 532

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2010, l'associée unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

COMPAGNIE AERIEENNE CORSE MEDITERRANEE

Société anonyme d'économie mixte
à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 10.335.520 euros
Siège social : Aéroport Napoléon-Bonaparte
20186 Ajaccio Cedex 2
RCS : B 349 638 395

RECTIFICATIF

La mention en gras est ajoutée
à la publicité parue le 16 juillet 2010.

2) Aux termes de sa délibération en date du 15 juin 2010, le Conseil de surveillance a nommé Monsieur François MOSCONI Président dudit Conseil, en remplacement de Monsieur Pierre-Philippe CECCALDI. Madame Rose-Marie FERRI-PISANI et Monsieur Marcel FRANCISCI ont été nommés Vice-Présidents.

Pour avis,
Le Président du Directoire

JEVS

Société Civile au capital de 300.000 euros
Siège : Immeuble Les Oliviers
4, rue Bonaparte - 20110 Propriano

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sartène du 30/08/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : JEVS

Siège : Immeuble Les Oliviers, 4, rue Bonaparte, 20110 Propriano

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion des titres de participations

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 300.000 euros, constitué uniquement au moyen de l'apport de 600 parts sociales de la SARL BDR évaluées à 300.000 euros

Gérance : Monsieur Serge Bressy,

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas et accordé par le gérant

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

La Gérance,

DOREJA

Société Civile au capital de 1200 euros
Siège : 10, Allée des Yuccas - 20600 Furiani

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 1 septembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : DOREJA

Siège : 10, Allée des Yuccas, 20600 Furiani

Objet social : L'acquisition d'immeubles en vue de leur location

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Jean-Marc Lucchetti

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis pour les cessions à des tiers non ascendants ou descendants

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La Gérance,

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A L'ETABLISSEMENT DE SERVITUDES NECESSAIRES A LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE DANS LA COMMUNE DE BASTIA

Deuxième insertion,

Le Préfet de la Haute Corse informe le public qu'en exécution de l'arrêté n°2010222-0001 du 10 août 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'établissement de servitudes nécessaires à la construction d'une ligne électrique sur la commune de BASTIA.

Les pièces du dossier seront déposés dans la **mairie de BASTIA** pour une durée de 15 jours, du 8 septembre au 22 septembre 2010, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture.

Toutes observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à la disposition du public, dans la mairie de BASTIA, ou adressées par écrit, avant la date de clôture de l'enquête, au maire ou au commissaire enquêteur pour les joindre au registre.

Monsieur Jean Pierre MOMUS, désigné commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public :

A la mairie de BASTIA, les

- Mercredi 8 septembre 2010 de 9h à 12h,

- Mercredi 22 septembre 2010 de 9h à 12h.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour rendre son avis.

Fait à BASTIA le 10 août 2010,
Le chef du Service Soutien aux Territoires,
Gérard THOMAS

COMMUNE DE PENTA ACQUATELLA

20290 DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE
tél.104.95.36.25.97 Fax/04.95.36.27.03
e-mail: mairie.pentaacquatellagmail.com

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX A REALISER - MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE

Dégâts suite aux intempéries du 27 et 28 novembre 2008

1. DENOMINATION, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ :

COMMUNE DE PENTA ACQUATELLA - 20290 DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE tél. 04.95.36.25.97. Fax: 04 .95.36.27.03.

2. OBJET DU MARCHÉ : Dégâts suite aux intempéries du 27 et 28 novembre 2008.

Marché de travaux passé par procédure adaptée selon l'article 28 du C.M.P.

3. CRITERES DE CHOIX ET CLASSEMENT POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

Le classement des candidats se fera selon les critères suivants:

1. Prix des prestations : 60%, 2. Délais d'exécution: 40%.

4. ADRESSE OU LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE CONSULTE OU RETIRE :

COMMUNE DE PENTA ACQUATELLA - 20290 DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE tél. :04.95.36.25.97 Fax :04.95.36.27.03

ADRESSE D'OBTENTION DES RENSEIGNEMENTS : Bureau d'Etudes Techniques Caporossi B. Périssé V. Résidence "Le Vannina" - Route du Fort de Toga - Bât. C 20200 Ville di Pietrabugno Tél. 0495327369-Fax: 0495340989

5. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Le 28 septembre 2010 à 12 heures à la Mairie de Penta AcquateLLa

6. DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION CHARGÉE DE SON INSERTION :

Le 08 Septembre 2010

Le Maire, M.L. GATTACCECA

AVIS D'INFORMATION

Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la Corse

Parc Cuneo d'Ornano BP 407 20175 Ajaccio Cedex 1

Retrouvez nos avis d'appel public à la concurrence concernant les marchés de services, de fournitures, de travaux et prestations intellectuelles sur notre site internet : <http://www.msa20.fr>

CREATEURS D'ENTREPRISE

Pour une information, juste - **Abonnez-vous**

La Gérance,

Maître Jean-Yves GRIMALDI,
notaire soussigné, associé d'une
Société Civile Professionnelle dénommée

"Antoine GRIMALDI, et Jean-Yves GRIMALDI"

Titulaire d'un Office Notarial ayant
son siège social à Bastia (Haute-Corse),
2, rue Chanoine Colombani

Suivant acte reçu par Maître Jean-Yves Grimaldi, notaire à Bastia, le 02/09/2010, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : SCI LEONI

Siège : Chez Monsieur Jules LEONI - Résidence ALBITRECCIA - Bâtiment A, Chemin du Macchione, Lupino, 20600 Bastia

Durée : 99 ans

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, la gestion, la mise en valeur de tous biens immobiliers.

Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tout actes ou opérations, notamment acquisition, construction,

constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Capital social : SOIXANTE SIX MILLE HUIT CENT DIX EUROS (66.810.00 euros).

Apports : en numéraire Mr Don Pierre Leoni et Mlle Pauline Leoni apportent la somme de 1.310.00 euros.

en nature Monsieur Jules Leoni et son épouse Mme Marie-Noëlle Denegri, apportent un terrain sis à Furiani (Haute-Corse), cadastré Section B n°1830, d'une valeur de 65.500,00 euros.

Gérant : Monsieur Jules Léoni demeurant à Bastia (20600), Résidence Albireccia, Bâtiment A, Chemin du Macchione, Lupino

Cession des parts : agrément de l'unanimité des associés.

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis et mention,
Maître Jean-Yves GRIMALDI.
Notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, à Sartène en date du 01 septembre 2010, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL

Dénomination Sociale : PROPRIALOC

Capital : Mille euros (1.000 euros) divisés en cent (100) parts de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège social : CHIOSU NOVU - ROUTE DE LEVIE - 20100 SARTENE

Objet social : La société a pour objet : La location et la vente de matériel de chantier bâtiment et travaux-publics, la location et la vente de bateaux de plaisance.

Durée : Quatre-vingts dix neuf (99) années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : Mille euros égal au capital social

Gérant : Madame SUSINI Véronique, née le 03 janvier 1965 à Nice (06), demeurant : CHIOSU NOVU - ROUTE DE LEVIE - 20100 SARTENE

La société sera immatriculée au Tribunal de Commerce de : Ajaccio

Pour insertion,

**AVIS DE CESSION
DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte sous seing privé en date à Ajaccio du 21/07/2010, enregistré à la Recette des Impôts d'AJACCIO le 21/07/2010 bordereau n°2010/525 case n°6 :

Monsieur Jean Charles BETTI et Madame Sacra Marie BETTI, née SCIALI, demeurant Rés. Les Villas de Barbicaia Bat B Rte des Sanguinaires 20000 AJACCIO,

Ont cédé,

A la Société SUD ASSAINISSEMENT, société par actions simplifiée au capital de 30000 euros, dont le siège social est situé à "A Carosaccia" chemin des Milli 20000 AJACCIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO sous le n° 345 306 815, et représentée aux présentes par Monsieur André SUBRERO, en qualité de Président,

Un fonds de commerce de nettoyage courant des bâtiments, sis et exploité les villas de Barbicaia Bat B route des sanguinaires 20000 AJACCIO, sous le nom commercial Multi-Services 2A, pour lequel le vendeur est immatriculé au Répertoire des métiers sous le numéro 348 719 246 comprenant :

- l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaches ;
- le fichier de la clientèle ;
- le matériel et le mobilier commercial, les agencements et installations nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce présentement cédé ;
- et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds et nécessaires à l'exploitation

L'entrée en jouissance a été fixée le 21/07/2010.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de trois cents mille (300.000) euros, s'appliquant

- aux éléments incorporels, pour la somme de deux cents quarante mille euros (240 000 euros).
- aux éléments corporels, pour la somme de soixante mille euros (60.000 euros).
- sans marchandises.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité.

Pour avis,

SOREC

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622 euros
Siège : Place d'Olivo
20247 Rogliano
RCS Bastia : 383 704 293

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2010, Monsieur Orsi Hervé demeurant à Place d'Olivo, 20247 Rogliano, a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Orsi Frédéric, demeurant à 20248 Macinaggio, démissionnaire à compter du 1er septembre 2010.

L'article 13 des statuts a été corrélativement modifié.

Le reste de l'article reste inchangé.
Mention sera faite au RCS Bastia.

Pour avis,

**L'INFORMATEUR
CORSE NOUVELLE**

TEL : 04 95 32 04 40

FAX : 04 95 32 02 38

TEL : 04 95 32 89 92

**RESULTAT DE MARCHÉ****SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR****NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :**

Collectivité Territoriale de Corse
Direction Générale des Services Techniques
22 Cours Grandval BP 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.corse.fr>

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité Territoriale.

Le pouvoir adjudicateur agit pour d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ**DESCRIPTION****Intitulé attribué au marché :**

Voie nouvelle entre Borgo et Vescovato - Terrassements rive sud - Ouvrages d'art - assainissement (Lot 14)

Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Travaux exécution.

Code NUTS : FR832**Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :**

Voie nouvelle entre Borgo et Vescovato - Terrassements rive sud - Ouvrages d'art - assainissement (Lot 14)

Les travaux sont situés sur la rive sud du Golo et comprennent :

Tranche ferme :

- * terrassements et couche de forme de la voie nouvelle à VESCOVATO en rive sud du Golo, entre les profils 285 à 372, des fossés F23 bis, f24, f24 bis, f25, f26, terrassement du merlon, acoustique n°6, et réalisation de divers désenclavement ; exécution du bassin d'orage n°7 et de ses équipements ;
- * réalisation du Ps82 de rétablissement de la Rd 237, incluant une déviation provisoire de la RD, et divers rétablissement d'accès riverains ;
- * réalisation d'un mur de soutènement entre les profils P336 et P349 ;
- * réalisation de l'oh n°70 et de divers ouvrages d'assainissement.

Tranche conditionnelle :

- * terrassements et couche de forme de la voie nouvelle entre les profils 372 et 384, des bretelles de sortie Ouest et d'entrée Est de l'échangeur d'arena, du barreau de liaison vers la Rn 198,
- * réalisation des fossés 26bis et 27 et de divers désenclavement,
- * exécution du bassin d'orage n°8 et ses équipements ;
- * réalisation du giratoire de raccordement sur la Rd 137,
- * assainissement routier divers,
- * réalisation de divers ouvrages d'assainissement.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 45233100

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

SECTION IV - Procédure**TYPE DE PROCÉDURE :** Ouverte.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de : 1. Valeur technique (Pondération : 60), appréciée notamment au vu du contenu du SOPAQ, remis par le candidat, et décomposée comme suit :

- 0,35 pour les moyens humains et matériels et l'origine des produits et fournitures,
- 0,25 pour l'organisation du chantier,

2. Prix (Pondération : 40)

Une enchère électronique a été utilisée : Non

Renseignements d'ordre administratif :

Publication(s) antérieures(s) concernant le même marché :

Avis de pré-information :

Numéro de l'avis au JO : 2009/S244-349265 du 18/12/2009

Avis de marché :

Numéro de l'avis au JO : 2010/S31-044177 du 13/02/2010

SECTION IV - ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

Marché n° : 10-DGT-OO-051

Intitulé : Voie nouvelle entre Borgo et Vescovato - Terrassements rive sud et

Ouvrages d'art - (Lot 14)

Date d'attribution du marché : 3 juin 2010

Nombre d'offres reçues : 2

Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel une décision d'attribution du marché a été prise : Groupement Corse Européenne d'Entreprise VENDASI/DTP TERRASSEMENT/BEVERAGGI

Mandataire : Corse Européenne d'Entreprise - RN 193 - BP 11 - 20290 Borgo Cedex

Informations sur le montant du marché :

Valeur totale final du marché : 6.448.438,08 euros TTC (TVA 8%)

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Autres informations :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 7 septembre 2010

PROCÉDURES DE RECOURS**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montepiano - 20407 Bastia Cedex 1

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges - Bd Paul Peytral - 13282 Marseille Cedex 20

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant**l'introduction des recours :**

Collectivité Territoriale de Corse - Service des Affaires Juridiques
22, Cours Grandval - BP 215
20187 Ajaccio Cedex 1

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 7 septembre 2010

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion : 10-DGT-OO-051

Libellé de la facture : Collectivité Territoriale de Corse

Direction des Routes de Haute-Corse
Service Administratif et Financier
8, Bd Benoîte Danesi
20411 Bastia Cedex

Classification des produits :

- * Travaux de construction,
- * Assainissement, voirie et gestion des déchets

Me Jean-François MATIVET,

Notaire associé à AJACCIO (20000),
7 Cours Napoléon,

Suivant acte reçu par Me MATIVET notaire à AJACCIO, le 1er septembre 2010, enregistré au SIE AJACCIO, le 08 septembre 2010, Bordereau 2010 / 660 case 1, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE**Par :**

1°) Mme Pauline GAFFORY, veuve de M Gilbert Pierre Joseph BELOT, demeurant à MEZZAVIA (20167), 62 Route du Taravo,

2°) M Marcel Aimé BELOT, demeurant à HYERES (83400) 27 Rue du 15° corps,

3°) M Jean-Pierre BELOT, demeurant à MEZZAVIA (20167), 62 Route du Taravo,

4°) M Pierre Jean GAFFORY, et Mme Michelle JOUANET, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU (91160), Résidence "LES COTEAUX" Bâtiment "B16",

Au profit de :

La société dénommée L'ACQUARIUM, société à responsabilité limitée, au capital de 1500,00 Euros, dont le siège social est à AJACCIO (20000), 2 rue des Halles, identifiée sous le numéro SIREN 508 760 337 et immatriculée au RCS d'AJACCIO.

D'UN FONDS DE COMMERCE :

De RESTAURATION sis et exploité à AJACCIO (20000) 2 rue des Halles, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS D'AJACCIO sous le n° 440 913 069.

Moyennant le prix de : SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70000,00 EUR.)

Les oppositions seront reçues en l'Etude de Me Jean François MATIVET où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.
Le notaire.

**SOCIÉTÉ DE RÉNOVATION
PLÂTRERIE
ET MENUISERIE SRPM**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3000 euros
Siège : c/o M. Aubert Jean-Pierre
Hameau de Moline - 20233 Sisco
RCS 505039586

L'AGO réunie le 01/09/10 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Aubert Jean-Pierre, de son mandat de liquidateur donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/06/10. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,
Le liquidateur.

**EXCLUSIVE YACHT
CORSIKA MEDITERRANEAN**

L'assemblée générale réunie le 31 août 2010 a :

- * approuvé le compte définitif de liquidation ;
- * déchargé M. Descamps Xavier, de son mandat de liquidateur ;
- * donné à cette dernière quitus de sa gestion ;
- * constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,
Le liquidateur.

Les communes de la CAB passent aux verres

Les communes de Bastia, Furiani, San Martino di Lota, Santa Maria di Lota et Ville di Pietrabugno ont engagé avec les bars, hôtels et restaurants une collecte spécifique du verre. Cette opération à des fins de recyclage est organisée en étroite partenariat avec la CAB (Communauté d'Agglomération de Bastia) compétente en matière de traitement des déchets.

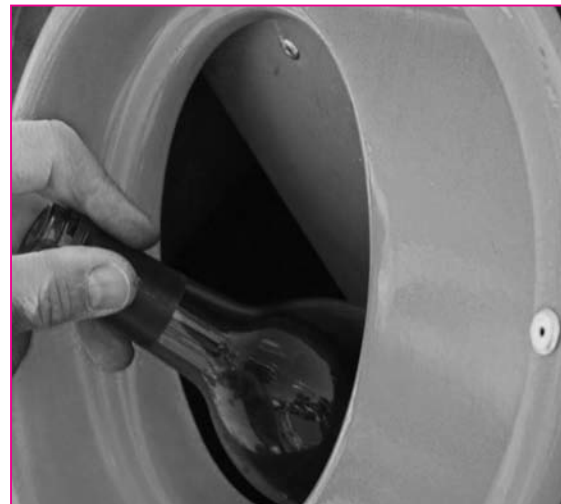
Les socioprofessionnels concernés assurent la récupération du verre de leurs établissements. Les communes et la CAB prennent en charge les aspects matériels et logistiques de l'opération.

Pourquoi recycler ? "Bars, hôtels et restaurants sont d'importants pourvoyeurs de verre (bouteilles, bocaux, flaconnage...). Collecter spécifiquement et recycler ces récipients évite l'enfouissement de plusieurs tonnes de verre", expliquent les responsables.

Comment est-ce organisé ? "Des caissettes de 60 litres reconnaissables à leur couleur verte pour Bastia (collectées quotidiennement)

et des bacs de 660 litres dans les autres communes (collectés hebdomadairement ou quand ils sont pleins), sont mis à disposition des établissements partenaires."

Où va le verre ? "Il est d'abord transporté vers un centre de regroupement de la filière Verre situé en Corse. Ensuite, il est acheminé sur le continent pour être trié, fondu et reconditionné par un verrier. Il sert donc de matière première pour de nouvelles bouteilles, flacons et bocaux. Tout cela contribue à une réduction du tonnage d'ordures ménagères destinées à l'enfouissement, ainsi qu'à une maîtrise des coûts du



traitement des déchets profitant aux habitants."

A noter : cette opération concernant le verre fait suite à une opération de distribution de composteurs le printemps dernier conduite avec le Syvadec. Ainsi la CAB et les communes de Bastia, Furiani, San Martino di Lota, Santa Maria di Lota et Ville di Pietrabugno, entendent-elles démontrer qu'elles s'engagent toujours plus efficacement dans le traitement des déchets.

Lancement par l'AFC de l'appel à projets "LinguaViva"

Dans le cadre de son programme "LinguaViva", l'Association pour une Fondation de Corse (AFC), présidée par Jean-François Bernardini, a lancé, le 7 août dernier, l'appel à projet pour "une langue corse aimée, vivante et partagée". "Convaincue que les langues maternelles constituent le premier vecteur de l'identité culturelle et du multilinguisme, l'AFC a pour ambition d'encourager des « porteurs de responsabilités », qui souhaitent la faire vivre et la transmettre", soulignent ses représentants. L'AFC décernera 5 prix de la Fondation pour une valeur globale de 15 000 €. Elle rappelle que les modalités de réponse sont consultables sur son site <http://www.afcumani.org/linguaviva.html> ou peuvent être demandées par courrier à son adresse postale : AFC BP 55 - 20416 Ville di Pietrabugno. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 20 octobre 2010. Contact : Emanuele Barbieri, Responsable projets et ressources, au 04 95 55 16 16 - 06 71 88 52 63.



La Halde s'implante en Corse

La HALDE vient d'ouvrir une permanence à Bastia, Pascal ROIG, correspondant local, y ayant pris ses fonctions ce 9 septembre. Ce dernier y assurera une permanence un mercredi sur deux de 13h30 à 17h à l'adresse suivante : Maison des services publics - Rue François Vittori Lupino - 20 600 Bastia. Les personnes seront accueillies sur RDV à prendre au 06 24 64 79 80.

"Ma mission, explique Pascal Roig, est d'accueillir les personnes souhaitant déposer une réclamation à la HALDE. Je peux les informer de leurs droits, les aider à constituer leur dossier de réclamation, contribuer à la résolution de leurs difficultés." Et d'ajouter : "La constitution d'un réseau de correspondants locaux par la HALDE doit favoriser un accompagnement de proximité des personnes qui s'estiment victimes de discrimination et une diffusion plus efficace des actions de promotion de l'égalité sur le terrain." Ancien directeur adjoint du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Pascal ROIG a effectué l'essentiel de sa carrière professionnelle au sein du ministère du Travail. En tant qu'ingénieur de formation, il a rejoint, fin 2002, l'institut national du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle à Lyon. Il est actuellement à la retraite.

Ses coordonnées internet sont les suivantes : pascal.roig@halde.fr

Action sociale et santé

22^{èmes} journées de l'ANDASS à Bastia

Le Département de Haute-Corse, en collaboration avec l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé (A.N.D.A.S.S.) des Conseils Généraux, organise les 22^{èmes} journées techniques de l'A.N.D.A.S.S. des Conseils Généraux. Rendez-vous est donné du jeudi 16 au vendredi 17 septembre 2010, de 9 heures à 17 heures, dans la Salle des Délibérations de l'Hôtel du Département, à Bastia. Des professionnels, des élus et des experts spécialistes des questions sociales interviendront sur le thème « les enjeux stratégiques de l'action sociale dans un environnement bouleversé ». "Dans un contexte juridique qui évolue sans cesse, explique Yvan Ferrier, Président de l'ANDASS, dans une conjoncture sociale de plus en plus complexe et une situation budgétaire serrée pour les collectivités départementales, l'ANDASS entame des réflexions de fond et envisage ainsi des solutions innovantes, adaptées et partagées." Ainsi une centaine de participants représentant 32 Départements, associés à la Direction Générale de l'Action Sociale, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, l'Observatoire National de l'Action sociale décentralisée et le Réseau Euroméditerranéen Mineurs Isolés (R.E.M.I.), proposeront-ils des débats de haute qualité organisés autour de tables rondes thématiques.

Tournoi de l'Espoir Club Bastia

GFCBL et SC Bastia sur le podium

Le tournoi de l'Espoir Club Bastia qui s'est déroulé sur l'aire de jeu du stade Roger Poggi, dans la catégorie Benjamins, a satisfait la plupart des clubs qui préparent la reprise du championnat.

Malgré l'intense chaleur, les jeunes de la région ont montré de belles facettes et furent très applaudis. Cette revue d'effectifs a permis aux principaux éducateurs de parfaire leur préparation juste avant la reprise des compétitions.

En Poule A, le **SCB 2** a dominé la compétition avec l'**AJB**, son dauphin, tous deux étant rapidement qualifiés pour évoluer en élite.

Dans le groupe B, le **Gallia Lucciana** terminait également en tête avant d'être, lui aussi, rejoint en élite par son dauphin **Furiani**.

Dans la Poule C, si le **SCB 1** avait assuré pour l'élite, les clubs de la **Casinca**, **GFCBL** et **Pieve di Lota** conservaient toutes leurs chances.

Enfin, dans la dernière Poule, rien n'était encore joué entre l'**EFB**, **Pieve di Lota**, **SCB 3** et le **CAB**.



L'épreuve se poursuivait le lendemain avec les formations reversées en excellence, l'après midi étant, par contre, réservé aux formations qualifiées pour la phase Elite.

Finale excellence

Dans la catégorie excellence, après des demi-finales très indécises, le **SCB 3** venait difficilement à bout du **CAB** sur le score de 1 à 0.

Les jeunes **Gaziers** du Président **Pierre Piereschi** s'imposaient de leur côté aux **Bigugliais** sur le même score 1 à 0.

La finale qui mettait en présence le **GFCBL** et le **SCB** tournait à l'avantage des **Gaziers** 2 à 1 qui inscrivaient de belle façon leur nom au palmarès, ce qui était bien mérité.

Finale élites

Chez les élites, les rencontres étaient encore très disputées.

Au cours des demi-finales, le **SCB** éliminait l'**AJB** 1 à 0. Par contre, le **SCB 3** était contraint aux tirs au but face au **Gallia Lucciana**.

En finale, la hiérarchie allait être respectée avec la nette victoire du **SCB 3** à 0.

Un beau tournoi où toutes les formations ont démontré leurs capacités.

Le président **Pierre Pieri** pouvait, dès à présent, mettre en place le prochain tournoi concernant les poussins toujours sur le **stade Roger Poggi**.



BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 1. **Cœur** : Une lettre reçue vous bouleverse. Vous ne pensiez pas avoir déclenché une telle attirance auprès d'une personne entrevue une fois. **Affaires** : Rien de particulier. Vous assumez calmement les tâches quotidiennes. **Santé** : Prudence si vous prenez la route.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 9. **Cœur** : Une personne vous a fait de la peine. Il va vous falloir un peu de temps pour vous remettre de cette épreuve. **Affaires** : Vous recevez des renseignements contradictoires. Faites le tri, et agissez prudemment. **Santé** : Dormez à heures plus régulières.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 2. **Cœur** : Évitez de dire froidement tout ce que vous pensez. Un peu de diplomatie ne ferait de mal à personne. **Affaires** : Une personne importante doit vous rendre visite. Votre avenir professionnel pourrait en être bouleversé. **Santé** : Tout va pour le mieux.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 7. **Cœur** : Des amis vous proposent de faire la fête avec eux. Ne refusez pas systématiquement en disant que vous avez autre chose à faire. **Affaires** : Vous pensez approcher de la solution. Concentrez-vous sur les derniers détails à régler. **Santé** : Plutôt moyenne.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 3. **Cœur** : Vous êtes en admiration devant votre partenaire. Vos sentiments se renforcent au fil des jours. **Affaires** : Une vieille histoire refait surface. Vous pensiez qu'elle faisait définitivement partie d'un passé révolu. **Santé** : Évitez toutes les sucreries.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 5. **Cœur** : Vous avez besoin qu'on vous prouve qu'on vous aime. Faites-le savoir à votre partenaire, c'est très important. **Affaires** : Il est plus que temps de faire du classement. Prenez le temps de vous arrêter pour vous y consacrer. **Santé** : Douleurs au dos.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 4. **Cœur** : Faites preuve d'un peu de bon sens. Vous vous compliquez la vie, alors que les choses sont très simples. **Affaires** : Des questions vont vous être posées. Demandez un temps de réflexion pour répondre avec certitude. **Santé** : Tout va bien.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 3. **Cœur** : Vous pensez avoir enfin rencontré l'âme sœur. Il vous arrive même d'envisager l'avenir en sa compagnie. **Affaires** : On vous a fait miroiter de belles promesses. Il est temps de vous inquiéter de savoir si on va les tenir. **Santé** : Jambes lourdes.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 5. **Cœur** : Vous hésitez entre amour et amitié. Réfléchissez bien, car le passage de l'un à l'autre change complètement la vie. **Affaires** : Vous aboutissez à des résultats encourageants. Continuez à avancer dans la voie tracée. **Santé** : Un peu trop de fatigue.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

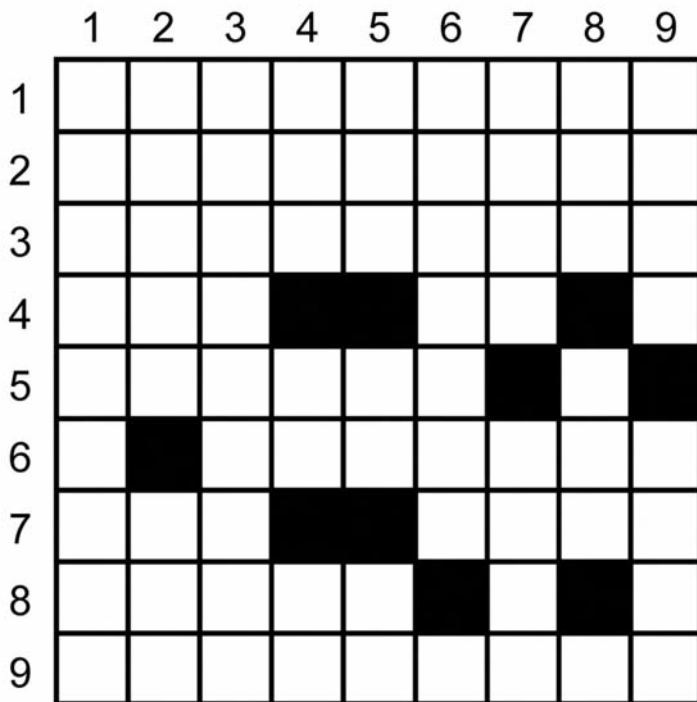
Chiffre : 1. **Cœur** : Trop de personnes veulent se mêler de votre vie privée. Faites poliment remarquer que cela ne regarde que vous. **Affaires** : Un coup de téléphone inattendu bouleverse votre agenda. Réagissez rapidement, réorganisez-vous. **Santé** : Évitez tous les excès.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 6. **Cœur** : Vos sentiments sont un peu partagés, pour l'instant. Prenez un peu de recul pour remettre de l'ordre dans vos idées. **Affaires** : Des livraisons en retard. Il va falloir composer et faire patienter ceux qui comptaient sur vous. **Santé** : Trop de stress.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 8. **Cœur** : Vous retrouvez avec plaisir des amis d'enfance. Cela vous replonge dans le passé et réveille des souvenirs inattendus. **Affaires** : Laissez les autres faire leur travail. Vous ne pouvez tout assumer seul dans ce domaine. **Santé** : Prudence si vous voyagez.

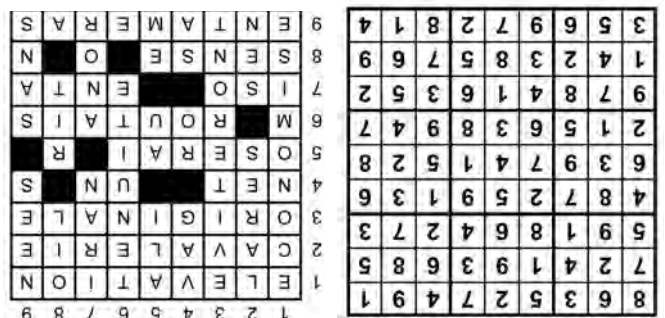
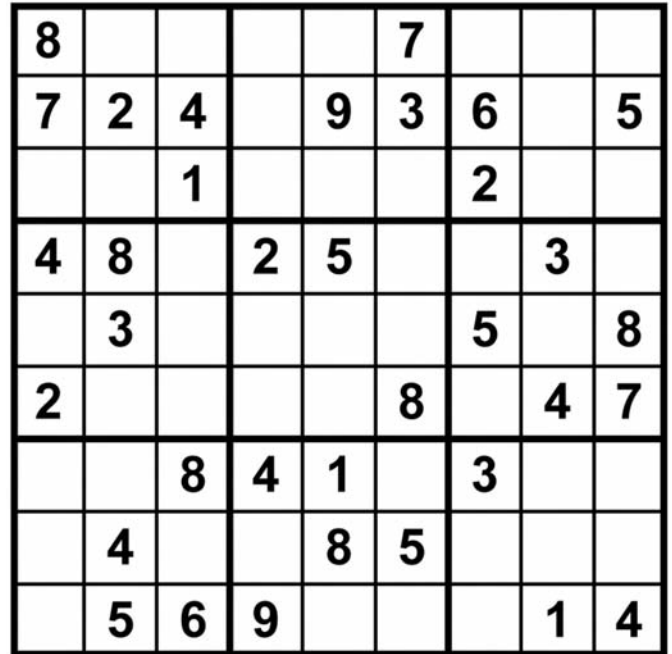


Horizontalement

1. Hauteur.
2. Corps d'armée.
3. Base d'une série.
4. Sans tache. - Indivisible.
5. Tenterai.
6. Acheminais.
7. Préfixe. - Greffa.
8. Bien pensé.
9. Commenceras.

Verticalement

1. Met de côté.
2. Protecteurs du foyer. - Monnaie orientale.
3. Passeront à côté.
4. A-demi vagues. - Grecque. - Possessif.
5. Prénom étranger. - Contracté. - Pronom inversé.
6. Etat d'une chose fort mince.
7. Vieille Perse. - Commune du Nord.
8. Huile britannique. - S'esclaffe.
9. Issues. - Privé de.



MOSAÏQUE

PAR MARIUS MURACCIOLI



● L'INTELLO DU PELOTON

Parce qu'il était cultivé, savait s'exprimer et portait des lunettes, la presse italienne l'avait surnommé «*Il professore*»... **Laurent Fignon** est décédé à l'âge de 50 ans, vaincu par le cancer. Il était entré dans la légende du cyclisme français à l'âge de 22 ans, en remportant à deux reprises le **Tour de France**. Comme ses coéquipiers, le livre était aussi son compagnon de route. Il a intellectualisé le sport pour... le sublimer. Et tout naturellement, d'une fort belle écriture, il a publié un livre : «*Nous étions jeunes et insouciants*» que l'on lira ou relira avec émotion et un intérêt accru. Un livre qui nous fait vivre sa jeunesse, sa fougue, son impertinence, et dans lequel il dévoile aussi ce qu'était le métier de coureur cycliste, avec ses fêtes, ses trahisons, ses combines, mais aussi les filles, la camaraderie, le dopage...



● TOUS LES MATINS DU MONDE

On lira ou relira aussi avec plaisir le livre de **Pascal Quignard** «*Tous les matins du monde*». C'est ce que nous invite à faire le décès du cinéaste français **Alain Corneau** qui en a tiré un film sorti en 1991. L'histoire : sur la fin de sa vie, **Marin Marais**, joueur de viole du dix-septième et dix-huitième siècles se remémore ses souvenirs de jeunesse et en particulier son apprentissage de la viole de gambe auprès de son maître, monsieur **Sainte Colombe** et de ses deux filles, **Madeleine** et **Toinette**. Le dernier film d'**Alain Corneau** est d'un tout autre genre puisqu'il s'agit d'un polar, «*Crime d'amour*», sorti le 18 août dernier.



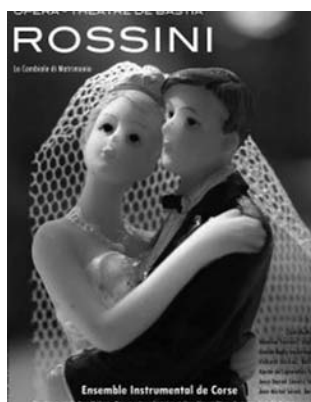
● LE NOUVEAU CIRQUE

Le **Centre des Arts du cirque**, de la rue **Luce de Casabianca** à **Bastia** fait partie de ce qu'on nomme à présent «*le cirque contemporain*». A la différence du cirque classique, il a pour cadre des salles de spectacle et non des chapiteaux, et les animaux ne sont pas mis à contribution. En revanche, emboitant le pas au spectacle vivant, il fait place à la danse, au théâtre, au trapèze. Diverses pratiques aux vertus précieuses : maîtrise de l'espace, évacuation du stress, soulagement des maux du dos, et développement de la confiance en soi. Les sous-estimer constituerait un préjudice dont on pâtirait chaque jour de notre vie, laquelle nous laisse peu ou pas de moments de répit...

● LE RÉVEIL DU PHÉNIX

Alors que se tient jusqu'à la fin du mois d'octobre l'**exposition universelle de Shanghai** où ont élu domicile les pavillons de nombreux pays parmi lesquels la **France**, la **Maison de l'Architecture Corse** et **Martin Robain**, architecte, co-fondateur de l'agence «*Architecture - Studio : Shanghai 2010* » proposent depuis ce jeudi 9 septembre et ce jusqu'au 21 septembre la visite d'une exposition sur le thème «*Architectures à Shanghai, le Réveil du Phénix*», placée sous la direction de **Xavier Luccioni**. Cette exposition a pour cadre les locaux du **C.A.U.E 2B** immeuble l'Expo, avenue de la Libération à **Bastia**...

● IL CAMBIALE DI MATRIMONIO



Gioacchino Rossini avait 18 ans lorsqu'il écrivit son premier opéra, «*Il cambiale di matrimonio*» qui ouvrira la saison le 2 octobre au **théâtre de Bastia**. Le thème : Deux amants sont séparés par les désirs d'affaires d'un père qui a conclu un marché juteux en vendant sa fille à un riche américain. Du bonheur des riches à celui des amants, il y a toute une intrigue à démêler...

A Settimana

37^{ème} semaine de l'année

du 10 au 16 septembre 2010

Les fêtes : le 10, Inès - le 11, Adelphe - le 12, Apollinaire - le 13, Aimé - le 14, Croix Glorieuse, Maternelle - le 15, Roland - le 16, Édith.

37^{esima} settimana di l'annu

da u 10 a u 16 settembre 2010

E feste : u 10, Adalbertu. Pulcheria - u 11, Ghjuvan Gabriellu - u 12, Pullinariu - u 13, Vineriu - u 14, Esaltazione di a Sta Croce - u 15, A Madonna di I Dulari - 16, Ciprianu.

L'info insolite

Des communautés dont on parle

Selon une estimation du Conseil de l'Europe, dans l'UE, les Roms et gens du voyage seraient au nombre de 1.850.000 en Roumanie, de 700.000 en Espagne, de 650.000 en Bulgarie, de 600.000 en Hongrie, de 420.000 en Slovaquie, de 400.000 en France, de 300.000 au Royaume-Uni, de 225.000 en République tchèque, de 215.000 en Grèce. En queue de peloton, l'Italie compterait 140.000 personnes de ces communautés, l'Allemagne 100.000, la Belgique 16.000.

Les travailleurs humanitaires en danger

En Afghanistan, au Pakistan... et parmi bien d'autres pays du monde encore, les travailleurs humanitaires ne sont jamais en sécurité. Ils risquent même souvent leur vie pour sauver celle de personnes qui ont besoin d'une aide, notamment dans les régions de conflits. En 2009, on a compté plus de morts parmi les travailleurs humanitaires que parmi les forces des Nations unies chargées du maintien de la paix. Entre 1999 et 2009, le nombre de femmes et d'hommes ayant perdu la vie dans des missions humanitaires est passé de 30 à 102 personnes. Quant aux enlèvements, ils sont passés de 20 à 92 travailleurs humanitaires.

Tauromachie

Selon les sondages réguliers de l'Institut Gallup, les corridas attirent de moins en moins les foules. En Espagne notamment, près de la moitié des habitants s'intéressaient encore à la corrida en 2008, contre 28% à présent. Ainsi, 72% des Espagnols disent actuellement n'éprouver aucun intérêt pour la tauromachie.

En Catalogne, les députés du parlement régional ont approuvé récemment l'interdiction des corridas, dès le 1^{er} janvier 2012. Depuis plusieurs années déjà, seules servaient encore les arènes de la Monumental à Barcelone, où seulement une quinzaine de corridas par an se déroulaient et l'on parlait régulièrement de fermeture.

Aberrant

La chanteuse américaine Britney Spears s'est déclarée récemment en faveur de la peine de mort. Et cela en ajoutant « *que quelqu'un qui a commis des atrocités mérite une punition à la hauteur de ses actes et... retiendra ainsi la leçon pour la fois suivante* » !

L'ACTU DANS LE RÉTRO

► **Le 11 septembre 1985**, au Portugal, près de Porto, sur une voie unique, une collision ferroviaire importante causait la mort d'une centaine de personnes.

► **Le 12 septembre 1953**, on célébrait le mariage de J.F. Kennedy avec Jacqueline Bouvier.

► **Le 13 septembre 1959**, l'Union soviétique réussissait l'exploit d'envoyer la première sonde sur la Lune.

► **Le 14 septembre 1986**, en France pour lutter contre les incendies de forêts, le ministre de la Justice, Alain Chalon, envisageait d'envoyer des détenus nettoyer les sous-bois.

► **Le 15 septembre 1949**, le Dr Konrad Adenauer, à 75 ans, devenait le premier chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

► **Le 16 septembre 1985**, le gouvernement italien donnait son feu vert à la construction du plus long pont du monde (3.000 mètres de longueur) pour relier l'Italie continentale à la Sicile.

VAGABONDAGE

J'aime cette réflexion de Paul Morand dans son "Journal intime" : « Je ne félicite pas Dieu d'avoir créé les hommes, mais je félicite les hommes d'avoir inventé Dieu ».

Grande Championne italienne de Natation, Frédérica Pellegrini parée de nombreux titres européens et mondiaux, a eu une ambition touristique : découvrir la Corse ! Soyez la « benvenuta », Cara Federica !

Aperçu sur la terrasse du « Palais des Glaces », sur la place St Nicolas (de Bastia bien sûr), l'ancien patron du « Monde », Jean-Marie Colombani, descendu de Lugo di Nazza, berceau de sa famille, avance : « Je vais vous donner un scoop : ce n'est pas Christophe qui a découvert l'Amérique, puisque lorsqu'il est arrivé, il y avait un compatriote calvais qui lui a dit : « O Cristo passami e valisce ! »

15 août. Tout autant que l'Assomption, Ajaccio fête la naissance de son fils le plus illustre, celui dont Chateaubriand a dit, lors de son décès à Ste Hélène : « Aujourd'hui s'est éteint le plus grand souffle que l'argile humaine ait jamais porté ».

Au Championnat d'Europe de Natation, à Budapest, la Marseillaise était devenue un « tube ». Cet air dont Flambeau Grogard de la Garde disait dans L'Aiglon de Rostand « qu'il avait des moustaches ».

Avez-vous remarqué que chez nous on ne « bade » pas les célébrités et c'est peut-être ou sûrement qu'elles ne se sentent pas importunées mais, peut-être, y a-t-il une autre raison que l'ami de Tao By, Jacques Higelin, a résumé dans cette phrase : « Tu ne trouveras jamais un Corse qui trouve que quelqu'un est plus important que lui ».

Toussaint Lenzianni

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

A rombu di rusarii è di nuvene, hè venutu l'ottu in Alisgiani

L'ottu settembre, si festighjehja a natività di a Madonna, vene à di l'anniversariu di a nascita di Maria Vergine. Sta festa hè d'origine greca. Per a chjesa rumana, hè u papa Sergiu Primu chi l'hà messa nant'à u calindariu, l'annu 688.

In Corsica hè festa patrunale in Alisgiani, Bunifaziu, Calvi, Casamacciuli, Cassanu, Ghisoni, Grossa, Lavasina, Loretu di Casinca, Mursiglia, Pancheraccia, Rusiu, è Santa riparata di Balagna.

A u conventu d'Alisgiani, induve sta festa hè sempre celebrata cun fervore è riunisce ogn'annu centinaia di cristiani, ci hè una pittura nant'à legnu chi ripresenta a Madonna chi tene u bambinu in collu è li dà duie chjarasce. St'opera serebbe quella di Sano di Pietro, un pittore di Sienna, natu in u 1406, mortu in 1481. Cum'ella hè ghjunta in Alisgiani, ùn si sà. Ma face l'adorazione di tutti quelli chi preghanu a vergine Maria in stu ghjornu anniversariu, è dinù l'originalità di sta celebrazione in conventu d'Alisgiani.

L'originale di sta pittura hè tenutu à u museu d'Aleria, è ogn'annu u so trasportu sin'à u conventu San Franciscu di Piazzali, si face sottu a prutezzione di a gendarmeria.

A tradizione hè stata rispettata ancu quist'annu, per e nuvene mà dinù per a messa è a pruceddu guidate da Fratucciu Ulivu. Una stonda di preghere è di festa sulenne per sta festa di tradizione è di ricordu. Nè hè cusi, ogni annu, in conventu d'Alisgiani per a natività di a Madonna... è nè serà cusi per tanti è tanti anni à vene.



A pittura di a Madonna chi tene u bambinu in collu è li dà duie chjarasce, opera di Natale Costa, realizzata in prigio



A chjesa di u conventu, sempre troppu chjuca per accoglie e centinaia du personé fidele à l'appuntamentu



A pruceddu ingiru à u conventu

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



Votre hebdomadaire régional d'annonces légales
et d'informations générales, économiques, politiques,
sportives, culturelles et sociales

1 rue MIOT BP 213
20293 BASTIA Cedex
04 95 32 04 40
04 95 32 02 38

Email : redaction@informateurcorse.com

www.corse-information.info

Crée en 1951 et distribué sur l'ensemble du territoire insulaire,
L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE réunit aujourd'hui environ 30 000 lecteurs,
dont de nombreux chefs d'entreprises, notaires, cadres et professions libérales
qui cherchent des informations pratiques et utiles au développement
de la Corse et s'intéressent à la vie de l'île

